

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 04 février 2026

Objet : Budget Primitif 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre février à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-deux (22) janvier 2026, se réunit en session ordinaire, en salle de conférence, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence.

En exercice : 54 – 164 voix

Budget Principal : Présents :36 (dont 10 procurations) -132 voix

Budgets Annexes : Présents : 31 (dont 8 procurations) – 108 voix

Votants : détail des voix par budget inscrit en fin de délibération

Messieurs Henri Leclère et Jean-Luc Léger ont quitté la réunion avant le vote des Budgets. Ils ne sont donc pas inscrits sur cette délibération au même titre que Mr Christian Pradayrol et Mr Stéphane Ducourtioux qui leur avaient donné pouvoir

Messieurs Albin Freychet, Fabrice Delaporte et Bruno Fleury ont quitté la réunion après le vote du budget primitif du Budget Principal. Ils n'apparaissent donc pas sur le vote des Budgets Annexes au même titre que Mme Stéphanie Vallée qui avait donné pouvoir à Mr Fleury et Mr Olivier Mouveroux qui avait donné pouvoir à Mr Delaporte.

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT – PRESENTIEL	Conseiller Départemental Haute-Vienne
Mr François VINCENT – 15 voix – 1 ^{ER} VP - PRESENTIEL	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2 ^{ème} VP – VISIO	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3 ^{ème} VP – VISIO	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4 ^{ème} VP – PRESENTIEL	Vice-Président CD87
Mr Philippe VIDAU – (procuration donnée à Mr Continsouzaz) – 5 ^{ème} VP – 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6 ^{ème} VP – VISIO	Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Mr Pierre ALLARD – 1 voix – VISIO	Président de la CC POL
Mr Jean-Louis BACHELLERIE – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Mr Camille CARCAT – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix – (procuration donnée à Mr Peyramaure)	Président du Syndicat de la Diège
Mr Bernard CONTINSOUZAS – 2 voix – VISIO	Conseiller communautaire Agglo de Brive
Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Mr Jean-Bernard DOGNON – (suppléant de Mr Massy) - 1 voix – PRESENTIEL	Conseiller communautaire CC Pays Nexon Monts de Chalus
Mr Bruno FLEURY – 1 voix – VISIO	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – PRESENTIEL	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Sarah GENTIL – (procuration donnée à Mr Carcat) – 2 voix	Adjointe au Maire de Limoges
Mr Thierry GODME – 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire de la CC Val de Vienne
Mr Mathieu HAZOUARD – 15 voix - PRESENTIEL	Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Mr Bernard LAUSERIE – (procuration donnée à Mr Horry) – 1 voix	Conseiller communautaire CC ELAN
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix – PRESENTIEL	Conseillère départementale du CD87
Mr Yves LE GOUFFE – (procuration donnée à Mr Muzette) – 1 voix	Président de la CC Briance Combade
Mr Christian MANEUF – (suppléant de Mr Cafy) – 1 voix	Conseiller communautaire CC Pays d'Uzerche
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Faucher) – 1 voix – PRESENTIEL	Conseiller communautaire CC Noblat
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Mr Olivier MOUVEROUX – (procuration donnée à Mr Delaporte) – 1 voix	Président CC Bénévent Grand Bourg
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Mr Philippe NAUCHE – 15 voix – (procuration donnée à Mr Hazouard)	Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Pierre PEYRAMAURE – 2 voix – PRESENTIEL	Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Mr Joël ROYERE – (suppléant de Mr Ferrand) – 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme Faivre) - 6 voix	Présidente du Département de la Creuse
Mr Vincent TURPINAT – (procuration donnée à Mr Grass) – 1 voix	Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix – (procuration donnée à Mr Fleury)	Conseillère Départementale de la Corrèze
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Mr Joël VILARD – 1 voix – PRESENTIEL	Conseiller communautaire CC Ouest Limousin

Sont excusés :

Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mr Jean-Paul BARRIERE – 7 ^{ème} VP (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mme Patricia BUISSON – (et son suppléant) – 6 voix	Vice-Présidente Département Corrèze
Mr Francis COMBY – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Pays Lubersac Pompadour
Mr Jean DUCHAMBON – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président de la CC POL
Mr Stéphane DUCOURTIUX – (et son suppléant) 1 voix	Conseiller communautaire de la CC Creuse Grand Sud
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président Tulle Agglo
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Jean-Luc LEGER – (et son suppléant) – 6 voix	Conseiller Départemental Creuse
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix	Président CC Pays Sostranien
Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) – 2 voix	Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) – 1 voix	Vice-Président CC Midi Corrèzien
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Mr Vincent PEYRESBLANQUES (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Mr Christian PRADAYROL – (et sa suppléante) – 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix	Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Mr Rémy ROULLAUD – (et son suppléant) 2 voix	Adjoint au Maire Ville de Limoges

REÇU EN PRÉFECTURE

Le 09/02/2026

Application agréée E-legalite.com

Il vous est proposé ci-dessous la présentation du **Budget Primitif 2026**, du Budget Principal et de chacun des Budgets Annexes, par section : fonctionnement/investissement et par dépenses/recettes.

Ces budgets primitifs 2026 tiennent compte à la fois de **l'affectation des résultats 2025** (cf. Rapport N°2 du présent Comité Syndical) et des **orientations budgétaires** présentées le 11 décembre 2025.

BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses de fonctionnement du Budget Principal le budget 2026 ci-dessous :

	BP 2026	BP 2025	% Evolution BP 26/25	CA 2025	BP 2024	BP 2023	BP 2022
D002 (résultat reporté - Déficit fonctionnement)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0 €	163 711,45 €	0 €
011 (Charges à caractère général)	367 950 €	273 150 €	35%	195 206,00 €	266 400 €	272 500 €	275 480 €
012 (Charges de personnel)	605 350 €	641 000 €	-6%	624 723,82 €	641 600 €	616 300 €	594 300 €
014 (Atténuations de produits)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0 €	0 €	0 €
65 (Autres charges de gestion courante)	855 500 €	966 500 €	-11%	893 023,32 €	682 300 €	207 560 €	187 450 €
66 (Charges financières)	0 €	0 €	0%	0,00 €	6 090 €	9 028 €	14 300 €
67 (Charges exceptionnelles)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0 €	562 500 €	608 200 €
68 (Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions)	0 €	0 €	0%	0,00 €	82 000 €	0 €	0 €
022 (Dépenses imprévues)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0 €	0 €	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 828 800 €	1 880 650 €	-3%	1 712 953,14 €	1 678 390 €	1 831 600 €	1 679 730 €
DEPENSES D'ORDRE							
042 (transfert entre sections)	1 217 726 €	1 220 800 €	0%	1 219 349,60 €	1 335 470 €	1 323 000 €	1 325 530 €
023 (Virement à la section d'investissement)	284 788 €	177 325 €	61%	0,00 €	244 822 €	0 €	0 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 502 514 €	1 398 125 €	7%	1 219 349,60 €	1 580 292 €	1 323 000 €	1 325 530 €
			0%				
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 331 314 €	3 278 775 €	2%	2 932 302,74 €	3 258 682 €	3 154 600 €	3 005 260 €

Il se décompose comme suit :

CHARGES A CARACTERE GENERAL : (Chapitre 011)

Par poste de dépenses, les caractéristiques les plus marquantes sur les charges à caractère général, sont les suivantes :

Comptes/postes	BP 2026	BP 2025	Hausse	Baisse
60 – Achats de fournitures (fournitures administratives, d'entretien, petits équipements, carburant)	11,8K€	12K€	Pas d'évolutions sur les comptes 60	
61 -Services extérieurs (location immobilière, véhicules, imprimante, charges locatives, assurance, maintenance informatique)	131,95K€	81,25K€	- maintenance informatique - assurance - projet expérimental LoraWan Ville de Limoges (VDL), partie OPEX pour un montant total de 46 600€ - formation organisme privé	- Entretien et réparation matériel roulant
62 – Autres services extérieurs (Honoraires AMO, relations publiques, réceptions, nettoyage des locaux, cotisations, frais de télécommunication...)	224,2K€	179,9K€	- frais d'affranchissement - frais de télécommunication - cotisation AVICCA - projet expérimental LoraWan VDL, partie OPEX pour un montant total de 54 800€	- Honoraires prestations extérieures - catalogues, publications - frais d'acte et contentieux - frais de de nettoyage

Ci-dessous un détail du compte **62268 « Honoraires AMO »** : baisse de 10 000€ en 2026 par rapport à 2025 dont 5 000€ sur l'AMO financière lot 1 et 5 000€ sur l'AMO Généraliste.

Type prestation	Type sous prestation	Nom du Prestataire	BP 2026	BP 2025	Ecart BP	CA2025	BP 2024	BP 2023
Conseils communication	Communication	INFLEXIA//GRAPHITEINE	35 000 €	35 000 €	0 €	22 080,00 €	40 000 €	27 000 €
Conseil Financier lot 2	Finances	PARTENAIRES FINANCES LOCALES	21 000 €	21 000 €	0 €	12 240,00 €	21 000 €	20 000 €
Conseil Financier lot 1	Finances	CAPHORNIER	15 000 €	20 000 €	-5 000 €	13 200,00 €	20 000 €	20 000 €
Conseil juridique	Juridique	SIRA AVOCATS	30 000 €	30 000 €	0 €	21 456,00 €	20 000 €	30 000 €
Conseil technique	Technique	ANT CONSEIL	0 €	0 €	0 €	0,00 €	0 €	0 €
AMO Généraliste	Généraliste/stratégique	CAP HORNIER / ANT CONSEIL	25 000 €	30 000 €	-5 000 €	8 477,52 €	40 000 €	50 000 €
Assistance/formation nouveau logiciel gestion financière	Informatique	BERGER LEVRAULT	6 500 €	6 500 €	0 €	5 746,20 €	2 000 €	5 000 €
Assistance hébergement informatique des données	Informatique	BSI LIMOGES	1 500 €	1 500 €	0 €	1 152,00 €	1 000 €	1 000 €
TOTAL Prestataires extérieurs			134 000 €	144 000 €	-10 000 €	84 351,72 €	144 000 €	153 000 €



Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 011 « charges à caractère général », un montant de **367 950€** (+35% par rapport à 2025- Sans le projet expérimental LoraWan VDL, -2%).

CHARGES DE PERSONNEL : (Chapitre 012)

Un agent a quitté le syndicat en milieu d'année 2025 et n'a pas été remplacé.

A cet effet, il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 012 « charges de personnel » un montant de **605 350€** (-35 650€ -6% par rapport à 2025).

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : (Chapitre 65)

Les charges de gestion courante concernent principalement les redevances versées à Orange, dans le cadre du contrat **GC IBLO**, pour la location de ses infrastructures de génie civil (fourreaux, appuis aériens) concernant les opérations de **MED** et de raccordements de sites prioritaires (354 000€), au SEHV (5 000€) et à SNCF Réseau (1 000€).

Une enveloppe totale de **360 000€** est prévue pour 2026 pour payer ces redevances (-25% par rapport à 2025 ; s'agissant de la redevance Orange, hausse des tarifs applicables sur le contrat GC IBLO Orange de +5% contre 30% en 2025 et +70% en 2024 – Ont été mandatées en 2025 les factures reçues en 2025 payées partiellement selon les tarifs pratiqués avant mars 2024, payées selon les tarifs en vigueur à partir de septembre 2025 ainsi que la régularisation des factures reçues entre mars 2024 et août 2025).

- les indemnités, frais de missions et caisse de retraite élus pour un montant total de **7 500€** (même enveloppe que 2025).
- les **contributions financières** annuelles versées à **Axione Limousin** dans le cadre du **contrat de concession** pour remise en affermage des infrastructures **MED 1** (SDAN Pilote - **Avenant 29** – 66 opérations de Montée en Débit et 13 opérations d'opticalisation de NRA – 241K€ par an) et **MED 2** (Axe 2 bis - **Avenant 39** – 105 opérations de Montée en Débit et 15 opérations d'opticalisation de NRA – 300K€ par an) et **Avenant 47** depuis 2023 (lissage du coefficient de révision de prix à 2% par an jusqu'en 2029 et paiement des contributions HT et non plus TTC) soit conformément à l'échéancier contractuel, un prévisionnel 2026 à **481 000€**.
- les pénalités facturées par Orange pour non-fourniture des Dossiers de Fin de Travaux (DFT) dans les délais pour un montant estimé à **7 000€**

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 65 « autres charges de gestion courante » un montant de **855 500€** (-11% -111K€ par rapport à 2025)

OPERATIONS D'ORDRE :

CHARGES D'AMORTISSEMENTS (Chapitre 68)

Le montant prévisionnel de ce poste pour 2026 tient compte des opérations de travaux de raccordements de sites prioritaires et des dépenses IRU Ncity, terminées et payées en 2025 ainsi que de l'acquisition potentielle en 2026 de matériel informatique. Enfin, il tient compte aussi des biens qui sont intégralement amortis en 2025 (matériel informatique 2022, frais de publication 2020, une opération 1^{er} établissement 2010) et des régularisations effectuées au titre des opérations de déduction de TVA Axione Limousin, ces deux éléments venant en diminution des charges d'amortissements. Soit en inscription supplémentaire + 4 671€ et en diminution – 6 046€.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 42 « opérations d'ordre de transfert entre sections » un montant de **1 217 726€** (-0.25% par rapport à 2025).

VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (Chapitre 023)

Comme précisé dans les rapports n°1 et n°2 du présent comité syndical, l'excédent de fonctionnement cumulé à reporter sur le budget 2026 est de 340 437,10€. Conformément au DOB du 11 décembre 2025, il a été proposé de conserver cet excédent et de ne pas l'intégrer dans le calcul des contributions statutaires des membres.

Pour effectuer cette opération, il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 023 « virement à la section d'investissement » un montant de **284 788€**.

Cette écriture budgétaire d'équilibre ne s'exécute pas.

Au total, **les dépenses totales prévisionnelles de fonctionnement** vont augmenter en 2026 de **+2%** (**+52 539€**). Hors projet expérimental LoraWan Ville de Limoges **-1%** -48 861€.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé d'inscrire en recettes de fonctionnement du Budget Principal le budget 2026 ci-dessous

	BP 2026	BP 2025	% Evolutio n BP 26/25	CA 2025	BP 2024	BP 2023	BP 2022
R002 (résultat reporté - Excédent de fonctionnement)	340 437,10 €	311 304,90 €	9%	0,00 €	318 821,61 €		298 565,85 €
70 (produits des services du domaine et ventes diverses)	0 €	1 500 €	-100%	1 525,35 €	0 €	0 €	0,00 €
74 (dotations, subventions, participations)	1 492 894 €	1 392 394 €	7%	1 388 278,43 €	1 388 693 €	1 557 847 €	1 121 520 €
75 (autres produits de gestion courante)	295 800 €	291 450 €	1%	289 446,72 €	284 500 €	267 170 €	270 000 €
013 (Atténuation de charges)	0 €	1 500 €	-100%	1 308,44 €	2 000 €	3 000 €	13 500 €
77 (Produits exceptionnels)	0 €	0 €	0%	250,00 €	0 €	10 000 €	15 000 €
78 (Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions)	0 €	82 000 €	-100%	82 000,00 €	0 €	0 €	0 €
	2 129 131 €	2 080 149 €	2%	1 762 808,94 €	1 994 015 €	1 838 017 €	1 718 586 €
RECETTES D'ORDRE							
042 (transfert entre sections-subv équipement)	1 202 183 €	1 198 626 €	0%	1 198 626,00 €	1 264 667 €	1 316 583 €	1 286 674 €
	1 202 183 €	1 198 626 €	0%	1 198 626,00 €	1 264 667 €	1 316 583 €	1 286 674 €
	3 331 314 €	3 278 775 €	2%	2 961 434,94 €	3 258 682 €	3 154 600 €	3 005 260 €

AUTRES DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS : (Chapitre 74)

Hors « contributions statutaires », sont inscrits, sur ce chapitre, **39 500€** au titre de la valorisation comptable de mise à disposition à titre gratuit des locaux de GAIA conformément à la convention d'occupation signée avec la Région Nouvelle Aquitaine (2 500€ par bureau). Un coefficient de révision de prix est, par ailleurs, appliqué.

Sont comptabilisés aussi, dans le cadre du projet expérimental **LoraWan**, la **partie OPEX** et conformément au plan de financement et aux dépenses prévisionnelles 2026, le versement de la participation de la **Ville de Limoges** pour un montant de **101 400€**.

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : (Chapitre 75)

Les autres produits de gestion courante concernent le versement de **redevances annuelles**, comme récapitulé ci-dessous :

- par **AXIONE LIMOUSIN**, au titre :

- des frais de contrôle dans le cadre du contrat de concession,
- des frais d'affermage dans le cadre des différents avenants d'affermage,
- d'un remboursement des frais IBLO RCA/RDER payés à Orange (avenant 42 du contrat de DSP),
- d'un remboursement des redevances d'usage versées à SEHV sur les ouvrages de raccordements de sites isolés ou entrant dans le dispositif SDAN pris en exploitation par Axione Limousin

- par **ORANGE** au titre :

- d'utilisation du réseau DORSAL (redevances PRM pour 171 sites en service-2 sites qui seront fermés en 2026),

et le remboursement des pénalités payées à Orange par AXIONE LIMOUSIN.

Libelle Chap	Articles M57	Libellé article	BP 2026	BP 2025	Ecart BP 2026/BP 2025	% évol BP 2026/2025	CA 2025
Sommes Autres produits de gestion courante			295 800 €	291 450 €	4 350 €	1%	289 446,71 €
Chap 75 - Autres produits gestion courante	75811	Redevances pour concession	7 200 €	8 000 €	-800 €	-10%	10 440,00 €
	75813	Redevances affermage	27 800 €	29 200 €	-1 400 €	-5%	28 136,00 €
	75888	Autres produits gestion courante - Redevance annuelle versée par Orange	190 000 €	192 100 €	-2 100 €	-100%	192 100,00 €
	75888	Autres produits gestion courante - Rbt Axione Lim RCA Orange	60 000 €	48 150 €	11 850 €	25%	48 332,56 €
	75888	Autres produits gestion courante - Rbt Axione Lim RdV SEHV	3 800 €	4 000 €	-200 €	-5%	3 681,65 €
	75888	Autres produits divers de gestion courante - Rbt pénalités orange	7 000 €	10 000 €	-3 000 €	-30%	6 756,50 €

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026** chapitre 75 « autres produits de gestion courante » un montant de **295 800€** (+4 350€ -+1% par rapport à 2025)

OPERATIONS D'ORDRE :

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS : (amortissement des subventions) « Quote-part de subventions virée au compte résultat » (chapitre 042, compte 777)

Le montant HT des subventions reçues en 2025 sur le compte 13, amortissables en 2026, s'élève à **85 462,18€** (265 831€ avec le versement par la Ville de la Limoges d'un montant de 179 368,66€ conformément à la convention LoraWan mais l'intégralité des dépenses et de la subvention sera amortie à la fin du projet, à partir de 2027 ou 2028) soit un amortissement supplémentaire de **3 555€**.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections », un montant de **1 202 183€** (+0,30% par rapport au budget 2025 + DM1 mais -9% -121 443 € par rapport au budget primitif. Diminution de l'amortissement de 125 000€ suite au transfert de la subvention Région de 5M€ sur les budgets annexes, cf délibération n°943 du 8 octobre 2025)

Au global, le montant de **l'ensemble des recettes à inscrire en 2026** sur la section de fonctionnement, hors contributions statutaires et report d'exercice cumulé 2025, va s'élever à 1,638M€ contre 1,615M€ soit une **hausse de 1% (+ 23 407€ en valeur**, baisse de - 5% -77 993€ à périmètre égal, hors participation Ville de Limoges sur le projet expérimental LoraWan).

Conformément au Compte Administratif 2025 (cf rapport R01) et à l'affectation des résultats (cf rapport R02) le résultat de l'exercice 2025 sur la section de fonctionnement est excédentaire de **29 132,20€** soit un résultat cumulé à reporter sur l'exercice budgétaire 2026, en recette de fonctionnement, R002, de **340 437,10€**.



CONTRIBUTIONS FINANCIERES DES MEMBRES : (Chapitre 74)

Au final, la **base d'équilibre 2026** (total des dépenses prévisionnelles 2026 moins les recettes prévisionnelles 2026 « autres » que les contributions statutaires des membres), est estimée à **1 351 994€**. Il est proposé de reconduire la même base d'équilibre que l'année 2024 et 2025 sur le budget 2026, à savoir 1 351 994€.

FONCTIONNEMENT 2026				FONCTIONNEMENT 2025			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
011	367 950 €	R002	340 437,10 €	011	273 150 €	R002	311 304,90 €
012	605 350 €	013	0 €	012	641 000 €	013	0 €
65	855 500 €	74	140 900 €	65	689 500 €	74	40 400 €
66	0 €	75	295 800 €	66	0 €	75	291 450 €
67	0 €	77	0 €	67	0 €	77	0 €
68	0 €	78	0 €	68	195 000 €	78	0 €
Opérations réelles	1 828 800 €		777 137 €	Opérations réelles	1 798 650 €		643 155 €
Opérations d'ordre	1 502 514 €		1 202 183 €	Opérations d'ordre	1 520 125 €		1 323 626 €
042 amortissements des subventions	1 217 726 €		1 202 183 €	042 amortissements des subventions	1 217 800 €		0 €
023 (Virement à la section d'investissement)	284 788 €			023 (Virement à la section d'investissement)	302 325 €		
TOTAL	3 331 314 €		1 979 320 €	TOTAL	3 318 775 €		1 966 781 €
Base d'équilibre prévisionnelle 2026			1 351 994 €	Base d'équilibre prévisionnelle 2025			1 351 994 €

Soit conformément aux statuts en vigueur, ci-après la répartition par membre, des contributions statutaires 2026 :

Collectivités membres / EPCI	Dpt	Poids statuts BP	Population municipale 2025 / calcul contribution DORSAL	Montant 2026 à répartir BP
Région Nouvelle-Aquitaine		37,50%		506 997,75 €
Département de la Corrèze		11,25%		152 099,33 €
Département de la Creuse		11,25%		152 099,33 €
Département de la Haute-Vienne		11,25%		152 099,33 €
Commune de Limoges	87	3,75%	129 937	50 699,78 €
Communauté Agglomération du Bassin de Brive	19	3,75%	109 386	50 699,78 €
CC < 20 000hab		11,88%	228 202	160 549,29 €
CC > 20 000hab		9,38%	185 061	126 749,44 €
Total		100,00%		1 351 994,00 €
Montant BP base équilibre				1 351 994,00 €
Tulle Agglo	19	2,19176%	43 265	29 632,47 €
Syndicat de la Diège	19	1,91060%	37 715	25 831,24 €
CA du Grand Guéret	23	1,44799%	28 583	19 576,68 €
CC ELAN Limousin Avenir Nature	87	1,38603%	27 360	18 739,04 €
CC Porte Océane Limousin (POL)	87	1,30558%	25 772	17 651,40 €
CC Haut Limousin en Marche	87	1,13304%	22 366	15 318,61 €
SS total EPCI > 20 000 hab			185 061	126 749,44
CC Creuse Confluence	23	0,85825%	16 493	11 603,49 €
CC Val de Vienne	87	0,84935%	16 322	11 483,18 €
CC Creuse Sud Ouest	23	0,70245%	13 499	9 497,09 €
CC Marche et Combraille en Aquitaine	23	0,67118%	12 898	9 074,26 €
CC Pays de Nexon, Monts de Chalus	87	0,68694%	13 201	9 287,43 €
CC Midi Corrèzien	19	0,69319%	13 321	9 371,86 €
CC Pays St Yrieix	87	0,63085%	12 123	8 529,02 €
CC Creuse Grand Sud	23	0,64131%	12 324	8 670,43 €
CC Noblat	87	0,61440%	11 807	8 306,70 €
CC Ouest Limousin	87	0,59525%	11 439	8 047,80 €
CC Xaintrie Val'Dordogne	19	0,57902%	11 127	7 828,29 €
CC Pays Sostranien	23	0,53177%	10 219	7 189,48 €
CC Ventadour Egletons Monédières	19	0,53114%	10 207	7 181,04 €
CC Pays d'Uzerche	19	0,55477%	10 661	7 500,44 €
CC Briance Sud Haute-Vienne	87	0,47666%	9 160	6 444,43 €
CC Pays de Lubersac Pompadour	19	0,35219%	6 768	4 761,56 €
CC Pays Dunois	23	0,36395%	6 994	4 920,56 €
CC Bénévent /Grand Bourg	23	0,35271%	6 778	4 768,60 €
CC Portes Creuse en Marche	23	0,34527%	6 635	4 667,99 €
CC Portes de Vassivière	87	0,29437%	5 657	3 979,93 €
CC Briance Combade	87	0,28246%	5 428	3 818,82 €
CC Gartempe St Pardoux	87	0,26752%	5 141	3 616,90 €
SS total EPCI < 20 000 hab			228 202	160 549,29

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/02/2026

Application agréée E-legalite.com

N°960-8

Au final, il est vous est proposé d'inscrire sur la section de fonctionnement du Budget Principal 2026, les crédits, ventilés par chapitre, comme indiqué ci-dessous :

BP 2026			
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES REELLES	BP 2026	RECETTES REELLES	BP 2026
D002 (résultat reporté - Déficit fonctionnement)	0 €	R002 (résultat reporté - Excédent de fonctionnement)	340 437,10 €
011 (Charges à caractère général)	367 950 €		
012 (Charges de personnel)	605 350 €	70 (produits des services du domaine et ventes diverses)	0 €
014 (Atténuations de produits)	0 €	74 (dotations, subventions, participations)	1 492 894 €
65 (Autres charges de gestion courante)	855 500 €	75 (autres produits de gestion courante)	295 800 €
66 (Charges financières)	0 €	013 (Atténuation de charges)	0 €
67 (Charges exceptionnelles)	0 €	77 (Produits exceptionnels)	0 €
68 (Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions)	0 €	78 (Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions)	0 €
022 (Dépenses imprévues)	0 €		
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 828 800 €	TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 129 131 €
DEPENSES D'ORDRE	BP 2026	RECETTES D'ORDRE	BP 2026
042 (transfert entre sections)	1 217 726 €	042 (transfert entre sections-subsv équipement)	1 202 183 €
023 (Virement à la section d'investissement)	284 788 €		
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 502 514 €	TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 202 183 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	3 331 314 €		3 331 314 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire, en dépenses d'investissement du Budget Principal, le budget 2026 ci-dessous :

INVESTISSEMENT							
DEPENSES REELLES							
	BP 2026	BP 2025	% Evolution BP 26/25	CA 2025	BP 2024	BP 2023	BP 2022
D001 (résultat reporté - Déficit investissement)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0 €	0,00 €	0,00 €
20 (immobilisations incorporelles)	0 €	0 €	0%	0,00 €	177 200 €	173 000 €	103 200 €
204 (subventions d'équipements versées)	0 €	0 €	0%	0,00 €	1 000 €	1 500 €	4 500 €
21 (immobilisations corporelles)	6 100 €	5 500 €	11%	0,00 €	6 200 €	5 500 €	7 000 €
23 (Immobilisations en cours - RAR)	1 247 283 €	1 146 125 €	9%	88 153,49 €	3 743 909 €	3 418 567 €	3 168 953 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	4 125 000 €	-100%	4 125 000,00 €	1 392 860 €	1 852 860 €	1 880 860 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	0 €	0 €	0%	0,00 €	152 602 €	146 746 €	141 116 €
26 (Participations et créances rattachées)	0 €	2 €	-100%	1,55 €	0 €	0 €	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 253 383 €	5 276 627 €	-76%	4 213 155,04 €	5 473 771 €	5 598 173 €	5 305 629 €
DEPENSES D'ORDRE							
040 (Transfert entre sections)	1 202 183 €	1 198 626 €	0%	1 198 626,00 €	1 264 667 €	1 316 583 €	1 286 674 €
041 (Opérations patrimoniales)	20 000 €	30 900 €	-35%	30 694,24 €	35 000 €	18 000 €	14 500 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 222 183 €	1 229 526 €	-1%	1 229 320,24 €	1 299 667 €	1 334 583 €	1 301 174 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 475 566 €	6 506 153 €	-62%	5 442 475,28 €	6 773 438 €	6 932 755 €	6 606 803 €

Il se décompose comme suit :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES : (Chapitre 21)

Sont concernées les dépenses relatives à l'achat de mobilier et de matériel informatique comme précisé ci-dessous :

Chapitres	Libellé Chap	Articles M57	Libellé article	BP 2026	BP 2025	Ecart BP 2026/BP 2025	% évol BP 2026/2025	CA 2025
Chap 21 - Immobilisations corporelles	Somme Immobilisation corporelles			6 100 €	5 500 €	600 €	11%	0,00 €
	Immobilisations corporelles	21538	Réseaux divers - Autres réseaux	0 €	0 €	0 €		0,00 €
	Immobilisations corporelles	21831	Portable téléphonique agent	600 €	600 €	0 €	0%	0,00 €
	Immobilisations corporelles	21838	Matériel bureau et informatique	5 000 €	3 000 €	2 000 €	67%	0,00 €
	Immobilisations corporelles	21848	Mobilier	500 €	1 700 €	-1 200 €	-71%	0,00 €
	Immobilisations corporelles	2188	Autres (machine à café/ broyeur/Frigo)	0 €	200 €	-200 €		0,00 €

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 21 « immobilisations corporelles » un montant de **6 100€** (+11% par rapport à 2025)

IMMOBILISATIONS EN COURS : (Chapitre 23)

Sont inscrites dans ce chapitre les dépenses relatives :

- aux Droits d'Usages IRU dans le cadre de l'offre **NetCity Infra** sur le département de la Haute-Vienne pour un montant prévisionnel de **6 200€**,
- aux opérations de travaux de raccordements de sites dans le cadre du marché de travaux « vie du réseau ».
- aux opérations de travaux du projet expérimental LoraWan avec la Ville de Limoges, partie CAPEX pour un montant de **125 000€**
- aux RAR 2025 pour un montant total de **207 466€**

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 23 « immobilisations en cours » pour le financement de ces opérations **1 247 283€**.

OPERATIONS D'ORDRE : (Chapitres 040 et 041)

Sont concernés :

- **CHAP 040** : les régularisations comptables sur les amortissements des subventions d'équipement (articles 139),
- **CHAP 041** : au titre du **régime de droit à déduction de TVA** par le biais du délégataire, les remboursements de TVA sur les opérations listées dans les avenants signés avec AXIONE LIMOUSIN.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026** :

- Chapitre 040 « Opérations d'ordre et transfert entre section » un montant de **1 202 183€**
- Chapitre 041 « Opérations patrimoniales » un montant de **20 000€**.

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire en recettes d'investissement du Budget Principal le budget 2026 ci-dessous :

INVESTISSEMENT								
DEPENSES REELLES								
Il se	BP 2026	BP 2025	% Evolution BP 26/25	CA 2025	BP 2024	BP 2023	BP 2022	BP 2021
D001 (résultat reporté - Déficit investissement)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20 (immobilisations incorporelles)	0 €	0 €	0%	0,00 €	177 200 €	173 000 €	103 200 €	114 700 €
204 (subventions d'équipements versées)	0 €	0 €	0%	0,00 €	1 000 €	1 500 €	4 500 €	20 000 €
21 (immobilisations corporelles)	6 100 €	5 500 €	11%	0,00 €	6 200 €	5 500 €	7 000 €	6 000 €
23 (Immobilisations en cours - RAR)	1 247 283 €	1 146 125 €	9%	88 153,49 €	3 743 909 €	3 418 567 €	3 168 953 €	1 528 156 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	4 125 000 €	-100%	4 125 000,00 €	1 392 860 €	1 852 860 €	1 880 860 €	3 689 530 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	0 €	0 €	0%	0,00 €	152 602 €	146 746 €	141 116 €	135 701 €
26 (Participations et créances rattachées)	0 €	2 €	-100%	1,55 €	0 €	0 €	0 €	1 125 000 €
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 253 383 €	5 276 627 €	-76%	4 213 155,04 €	5 473 771 €	5 598 173 €	5 305 629 €	6 619 088 €
DEPENSES D'ORDRE								
040 (Transfert entre sections)	1 202 183 €	1 198 626 €	0%	1 198 626,00 €	1 264 667 €	1 316 583 €	1 286 674 €	1 428 010 €
041 (Opérations patrimoniales)	20 000 €	30 900 €	-35%	30 694,24 €	35 000 €	18 000 €	14 500 €	3 967 929 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 222 183 €	1 229 526 €	-1%	1 229 320,24 €	1 299 667 €	1 334 583 €	1 301 174 €	5 395 939 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 475 566 €	6 506 153 €	-62%	5 442 475,28 €	6 773 438 €	6 932 755 €	6 606 803 €	12 015 026 €

décompose comme suit :

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT : (Chapitre 13)

Sont inscrits en 2026 en recettes d'investissement, les montants estimatifs suivants :

- **395 000€** au titre du solde de la convention MED FSN, **composante NRA**,
- **27 000€** relatifs à la contribution financière du Département de la Haute-Vienne dans le cadre de l'offre **NetCity Infra**.
- **77 500€** à verser par la Ville de Limoges au titre de la convention de financement du projet expérimental LoraWan

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 13 « subvention d'investissement » un montant de **499 500€** (-30% par rapport à 2025).

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES / OPERATIONS D'ORDRE :

Elles concernent des régularisations comptables comme indiquées plus haut :

- sur les remboursements de TVA AXIONE LIMOUSIN (articles 2762 et 21538/2088), chapitres 27 et 041,
- sur les dotations aux amortissements (articles 281), chapitre 040,
- sur le virement de la section de fonctionnement vers l'investissement, chapitre 023/chapitre 021.

Au total, il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**,

- chapitre 27 « autres immobilisations financières » un montant de **20 000€**
- chapitre 040 « opérations d'ordre et transfert entre sections » un montant de **1 217 726€**
- chapitre 041 « opérations patrimoniales » un montant de **20 000€**.

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-258728658-20260204-CS125_D960-

- chapitre 021 » virement de la section de fonctionnement » **284 788€**

Au final, il est vous proposé d'inscrire sur la section d'investissement du Budget Principal 2026 les crédits, ventilés par chapitre, comme indiqué ci-dessous :

INVESTISSEMENT			
DEPENSES REELLES	BP 2026	RECETTES REELLES	BP 2026
D001 (résultat reporté - Déficit investissement)	0 €	R001 (résultat reporté - Excédent d'Investissement)	433 552,19 €
20 (immobilisations incorporelles)	0 €	13 (subvention d'investissement)	499 500 €
204 (subventions d'équipements versées)	0 €	20 (Immobilisations incorporelles)	0 €
21 (immobilisations corporelles)	6 100 €	21 (immobilisations corporelles)	0 €
23 (Immobilisations en cours - RAR)	1 247 283 €	23 (immobilisations en cours)	0 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	26 (Participations et créances rattachées)	0 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	0 €	27 (Autres immobilisations financières)	20 000 €
26 (Participations et créances rattachées)	0 €		
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 253 383 €	TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	953 052 €
DEPENSES D'ORDRE	BP 2026	RECETTES D'ORDRE	BP 2026
040 (Transfert entre sections)	1 202 183 €	040 (Transfert entre sections)	1 217 726 €
041 (Opérations patrimoniales)	20 000 €	041 (Opérations patrimoniales)	20 000 €
		021 (Virement de la section de fonctionnement)	284 788 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 222 183 €	TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 522 514 €
TOTAL INVESTISSEMENT	2 475 566 €		2 475 566 €

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/02/2026

Application agréée E-legalite.com

N°960-12

BUDGET ANNEXE CORREZE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses de fonctionnement du Budget Annexe Corrèze le budget 2026 ci-dessous ainsi décomposé :

FONCTIONNEMENT								
DEPENSES REELLES								
	BP 2026	BP 2025	% évol BP 2026/20 25	CA 2025	BP 2024	BP 2023	BP 2022	BP 2021
011 (Charges à caractère général)	169 950 €	184 800 €	-8%	122 741,84 €	155 100 €	219 200 €	227 420 €	53 655 €
012 (Charges du personnel)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €
65 (Autres charges de gestion courante)	2 687 500 €	3 434 150 €	-22%	2 960 865,70 €	1 162 000 €	1 172 000 €	1 202 000 €	1 002 000 €
66 (Charges financières)	804 051 €	892 398 €	-10%	889 919,60 €	852 990 €	862 066 €	334 970 €	400 752 €
67 (Charges exceptionnelles)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0 €	50 000 €	120 000 €	157 500 €
68 (Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions)	0 €	0 €	0%	0,00 €	770 000 €	0 €	0 €	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 661 501 €	4 511 348 €	-19%	3 973 527,14 €	2 940 090 €	2 303 266 €	1 884 390 €	1 613 907 €
DEPENSES D'ORDRE								
042 (transfert entre sections)	4 247 117 €	4 163 870 €	2%	4 163 828,00 €	4 080 731 €	409 957 €	332 150 €	537 €
023 (Virement à la section d'investissement)	5 136 395 €	6 169 991 €	-17%	0,00 €	3 016 782 €	12 585 790 €	20 280 123 €	12 927 398 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	9 383 512 €	10 333 861 €	-9%	4 163 828,00 €	7 097 513 €	12 995 747 €	20 612 273 €	12 927 935 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	13 045 013 €	14 845 209 €	-12%	8 137 355,14 €	10 037 603 €	15 299 013 €	22 496 663 €	14 541 842 €

CHARGES A CARACTERE GENERAL : (Chapitre 011)

Ces charges sont composées des **taxes** versées à la DGFIP (taxe foncière sur les NRO) pour un montant évalué à **1 200€** et aux gestionnaires de voirie (redevance d'occupation du domaine public : **RODP**) pour un montant évalué à **150 000€**.

Sont, par ailleurs, intégrés des frais divers à appliquer dans la **mise en œuvre du processus d'adduction** tels que :

- le coût du commissionnement carte bancaire lorsque le paiement d'une demande d'adduction se réalise par PayFip (**500€**)
- le coût d'une signature électronique lorsque le demandeur signe la convention d'application par voie électronique via l'outil « DocuSign » pour un montant total de **1 000€**

Il est, par ailleurs, nécessaire d'inscrire aussi l'abonnement mensuel au **service EEP Orange** qui permet de suivre les évolutions des commandes Orange (600€ par mois au total soit 200€ par mois et budget annexe) soit une enveloppe totale de **2 400€**.

Enfin, est prévue une enveloppe de **15 350€** correspondant au paiement de la phase 2 de l'étude de demande de retrait du syndicat, d'un ou plusieurs membres.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 011 « charges à caractère général » un montant de **169 950€** (-8% par rapport à 2025)

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : (Chapitre 65)

Les autres charges de gestion courante concernent principalement les **frais GC IBLO** versés à **Orange**, pour autorisation de passage dans ses infrastructures de génie civil (fourreaux et/ou appuis aériens) sur le réseau FttH et « vie du réseau ». Ils sont évalués en **2026 à 2 620 000€** (contre 3 362 150€ en 2025 – hausse en 2026 des tarifs applicables sur le contrat GC IBLO Orange de +5% contre 30% en 2025 et +70% en 2024 – Ont été mandatées en 2025 les factures reçues en 2025 payées partiellement selon les tarifs pratiqués avant mars 2024, payées selon les tarifs en vigueur à partir de septembre 2025 ainsi que la régularisation des factures reçues entre mars 2024 et août 2025).

Une enveloppe est, par ailleurs, prévue au titre du versement d'une **redevance à SNCF Réseau et VINCI AUTOROUTE** lorsque le réseau fibre emprunte le domaine ferroviaire de la SNCF ou le domaine autoroutier pour un montant estimé à **1 500€**, ainsi qu'une enveloppe à hauteur de **63 000€** relative à la convention signée avec le **Syndicat de la Diège** correspondant à la location de fourreaux, propriété de la Diège, utilisée dans le cadre du déploiement FttH.

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-258728658-20260204-CS125_D960-

N°960-13

Enfin, les **pénalités facturées par Orange** pour non-fourniture des Dossiers de Fin de Travaux (DFT) dans les délais pour un montant prévisionnel de **3 000€**.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 65 « autres charges de gestion courantes » un montant de **2 687 500€** (-22% par rapport à 2025).

CHARGES FINANCIERES : (Chapitre 66)

Les charges financières concernent les dépenses liées aux paiements des **intérêts des emprunts en cours**.

Au vu de leurs tableaux d'amortissement, le montant total des intérêts 2026 à payer sur le BA19 est de **827 044€**, répartis comme suit :

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté	TOTAL ECHEANCE 2026	CAPITAL 2026	INTERETS 2026
Banque Postale_Emprunt 5M€ 20 ans_Août 2018 _MON521706EUR	5 000 000 €	297 953,13 €	250 000,00 €	47 953,13 €
Banque Postale - Emprunt 15M€ 20 ans_Décembre 2018 _MON524312EUR_contrat 10M€	10 000 000 €	601 068,75 €	500 000,00 €	101 068,75 €
Banque Postale - Emprunt 15M€ 20 ans_Décembre _MON524307UR_Contrat 5M€	5 000 000 €	300 534,38 €	250 000,00 €	50 534,38 €
Prêt LT Banque Postale - Emprunt 15M€ 15ans _ Avril 2023- Contrat n°MON544665EUR	15 000 000 €	1 454 687,50 €	1 000 000,00 €	454 687,50 €
TOTAL Prêt LT	35 000 000 €	2 654 243,76 €	2 000 000,00 €	654 243,76 €
Prêt relais CE_20M€_2ans_Avril 2021_Rbt Avril 2023	20 000 000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Prêt relais CE_Solde FSN-4,5€_2ans_juillet 2024_Rbt juin 2026	4 500 000 €	172 800,00 €	0,00 €	172 800,00 €
Total emprunts en cours	55 000 000 €	2 827 043,76 €	2 000 000,00 €	827 043,76 €

Par ailleurs, il est nécessaire de prévoir des crédits pour effectuer les opérations comptables d'ICNE sur ces prêts en cours.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 66 « charges financières » un montant total de **804 051€** (-10% par rapport à 2025).

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS : (Chapitre 042)

Sont comptabilisés, en 2026, en plus, sur ce chapitre les amortissements,

- des opérations de « vie du réseau » réceptionnées et payées en 2025,
- des raccordements usagers payés à la SPL NATHD,
- des droits d'usage payés sur les supports BT posés à ENEDIS et au syndicat d'Energie (FDEE, Syndicat de la Diège)
et en diminution
- les régularisations effectuées en 2025 sur les révisions de prix du marché « vie du réseau ».

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections », un montant de **4 247 117€** (+2% par rapport à 2025 + 83 247€)

VIREMENT A LA SECTION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (Chapitre 023) :

Le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement attendues sur le budget annexe Corrèze en 2026 est supérieur à celui des dépenses, **L'équilibre de la section de fonctionnement** est réalisé par une inscription en dépense au **chapitre 023** « Opération d'ordre - Virement à la section d'investissement » vers une recette d'investissement au **chapitre 021** « Opération d'ordre - Virement de la section de fonctionnement ». Cette écriture budgétaire d'équilibre ne s'exécute pas.

*Il est proposé d'inscrire, sur le budget 2026, chapitre 023 « virement à la section d'investissement » un montant de **5 136 395€.***

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé d'inscrire en recettes de fonctionnement du Budget Annexe Corrèze le budget 2026 ci-dessous :

FONCTIONNEMENT									
RECETTES REELLES									
	BP 2026	BP 2025	% évol BP 2026/20 25	CA 2025	% Réalis ation 2025	BP 2024	BP 2023	BP 2022	BP 2021
R002 (résultat reporté - Excédent de fonctionnement)	5 473 524,73 €	5 210 339,97 €	5%	0,00 €		4 846 456,51 €	9 849 572,44 €	13 179 623,23 €	101 908,18 €
70 (produits des services du domaine et ventes diverses)	0 €	95 000 €	0%	84 455,87 €	89%	187 500 €	234 000 €	800 000 €	2 207 645 €
74 (dotations, subventions, participations)	30 000 €	30 000 €	0%	0,00 €		0 €	0 €	0 €	0 €
75 (autres produits de gestion courante)	5 323 410 €	6 525 638 €	-18%	7 311 888,69 €	112%	2 881 490 €	5 164 761 €	8 396 740 €	12 137 077 €
77 (Produits exceptionnels)	0 €	0 €	0%	40,00 €		0 €	50 000 €	120 000 €	95 000 €
78 (Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions)	0 €	770 000 €	0%	770 000,00 €	100%				
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 826 935 €	12 630 978 €		8 166 384,56 €	65%	7 915 447 €	15 298 333 €	22 496 363 €	14 541 630 €
RECETTES D'ORDRE									
042 (transfert entre sections-subv équipement)	2 218 078 €	2 214 231 €	0%	2 214 231,00 €	100%	2 122 156 €	680 €	300 €	212 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 218 078 €	2 214 231 €	0%	2 214 231,00 €	100%	2 122 156 €	680 €	300 €	212 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	13 045 013 €	14 845 209 €	-12%	10 380 615,56 €	70%	10 037 603 €	15 299 013 €	22 496 663 €	14 541 842 €

DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS : (Chapitre 74)

Est inscrit, conformément aux modalités de versement définies dans la convention « Etude de sortie » signée avec le Département de la Corrèze et au plan de financement (délibération n°926 du 26 mars 2025), un montant de **30 000€.**

*Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 74 « subvention, participations » un montant de **30 000€.***

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : (Chapitre 75)

Sont concernés ici :

- les recettes prévisionnelles versées par la **SPL NATHD** en 2025 au regard de son dernier plan d'affaire actualisé de **juillet 2025** :
 - **520 236€** au titre de la Redevance fixe R1 (517 451,21€ versés en 2025),
 - **1 381 030€** au titre de la Redevance co-financement Rd2 (3 951 888,28€ versés en 2025).
 - **3 419 144€** au titre de la Redevance variable R3 (2 839 967,39€ versés en 2025)
- les **remboursements** par les titulaires des marchés de travaux réseau FttH jalon 1 et « vie du réseau », des pénalités facturées par Orange au Syndicat Mixte pour retard de commande pour une enveloppe de **3 000€.**

*Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 75 « autres produits de gestion courante » un montant de **5 323 410€.***



OPERATIONS D'ORDRE :

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS : (amortissement des subventions reçues) « Quote-part de subventions virée au compte résultat » Chapitre 042 compte 777

Sont comptabilisées, en 2026, sur ce chapitre, les subventions reçues en 2025 d'un montant total de **2 762 158,69€** (un versement ANCT /FSN sur la composante « raccordements-BLOM », FEDER sur l'opération « Musée du Moulin de la Résistance à Beyssenac » et suite à la *délibération n°943 du 8 octobre 2025*, le transfert de 2 710 950€ au titre de la convention Région FttH jalon 1)

*Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections », un montant de **2 218 078€** (+0.17% par rapport à 2025).*

L'ensemble des recettes de fonctionnement (13,47M€ avec reports) permettent de compenser les dépenses de fonctionnement, hors virement à la section d'investissement, (7,910M€).

A ce titre, en 2026, dans la continuité des années 2021 à 2025, les contributions statutaires d'équilibre ne seront pas appelées sur le budget annexe de la Corrèze.

Au final, il est vous demandé d'inscrire sur la section de fonctionnement du Budget Annexe Corrèze 2026 :

BA 19 2026			
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES REELLES	BP 2026	RECETTES REELLES	BP 2026
011 (Charges à caractère général)	169 950 €	R002 (résultat reporté - Excédent de fonctionnement)	5 473 524,73 €
012 (Charges du personnel)	0 €	70 (produits des services du domaine et ventes diverses)	0 €
65 (Autres charges de gestion courante)	2 687 500 €	74 (dotations, subventions, participations)	30 000 €
66 (Charges financières)	804 051 €	75 (autres produits de gestion courante)	5 323 410 €
67 (Charges exceptionnelles)	0 €	77 (Produits exceptionnels)	0 €
68 (Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions)	0 €	78 (Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions)	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 661 501 €	TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 826 935 €
DEPENSES D'ORDRE	BP 2025	RECETTES D'ORDRE	BP 2025
042 (transfert entre sections)	4 247 117 €	042 (transfert entre sections)	2 218 078 €
023 (Virement à la section d'investissement)	5 136 395 €		
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	9 383 512 €	TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 218 078 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	13 045 013 €		13 045 013 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses d'investissement du Budget Annexe Corrèze le budget 2026 ci-dessous ainsi décomposé :

INVESTISSEMENT							
DEPENSES REELLES							
	BP 2026	BP 2025	% évol BP 2026/2025	CA 2025	BP 2024	BP 2023	BP 2022
D001 (résultat reporté - Déficit investissement)	1 909 812,66 €	0,00 €	0%	0,00 €	7 977 735,34 €	5 978 001,90 €	0 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0 €	0 €	0 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	8 122 265 €	3 622 265 €	124%	3 622 263,20 €	3 622 265 €	23 422 265 €	50 930 488 €
20 (immobilisations incorporelles)	10 000 €	0 €	0%	0,00 €	78 150 €	471 500 €	850 000 €
21 (immobilisations corporelles)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0 €	0 €	0 €
23 (Immobilisations en cours)	3 110 732 €	7 749 780 €	-60%	3 489 730,48 €	6 473 304 €	11 610 546 €	15 318 432 €
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	13 152 810 €	11 372 045 €	16%	7 111 993,68 €	18 151 454 €	41 482 313 €	67 098 920 €
DEPENSES D'ORDRE							
040 (Transfert entre sections)	2 218 078 €	2 214 231 €	0%	2 214 231,00 €	2 122 156 €	680 €	300 €
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0 €	0 €	10 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 218 078 €	2 214 231 €	0%	2 214 231,00 €	2 122 156 €	680 €	310 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	15 370 888 €	13 586 276 €	13%	9 326 224,68 €	20 273 610 €	41 482 993 €	67 099 230 €

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/02/2026

Application agréée E-legalite.com

N°960-16

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (chapitre 20) :

Elles concernent, sur le dispositif « **adduction** », les dépenses « Etudes » pour lesquelles des travaux ne seront pas engagés.

*Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 20 « immobilisations incorporelles » un montant de **10 000€**.*

IMMOBILISATIONS EN COURS : (Chapitre 23)

Sont inscrites, dans ce chapitre, les dépenses relatives :

- aux Droits d'Usage (**DU**), redevance par supports posés, à verser aux Syndicats d'Energie (**AODE**) (Syndicat de la Diège et FDEE) et à **ENEDIS**,
- aux opérations de « **Vie du réseau** » (marché Axione M2 en cours, sur devis, prestations de coordination « imposées » et les opérations réalisées et remboursées à la SPL NATHD),
- aux prestations connexes : convention d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage signée avec le Département de la Corrèze, les prestations sécurité CSPS rattachées aux opérations de travaux « vie du réseau » et les études ENEDIS liées aux opérations « vie du réseau »
- aux raccordements finaux usagers payés à la SPL NATHD
- aux RAR 2025

soit :

	2026	BA19
DU		4 000 €
Prestations connexes		131 500 €
Vie du réseau		1 030 000 €
Raccordements NATHD		1 874 969 €
RAR 2025		70 263 €
Total		3 110 732 €

*Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 23 « immobilisations en cours » un montant de **3 110 732€** (-60% par rapport à 2025).*

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES : (Chapitre 16)

Ce poste de dépenses correspond :

- aux paiements du capital des emprunts long-terme contractualisés avec les banques tels qu'indiqués dans leur tableau d'amortissement et dans le tableau détaillé plus haut dans les charges financières (**2M€**),
- aux remboursements des échéances des avances remboursables **EPCI (1 2021 106€)** et **Département de la Corrèze (421 159€)** telles que précisées dans les conventions financières.

Est par ailleurs mouvementé le **remboursement**, au 21 novembre 2026, du **prêt relais « solde FSN »** d'un montant de **4 500 000€**.

*Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 16 « emprunts et dettes assimilés » un montant de **8 122 265€**.*

OPERATIONS D'ORDRE : (Chapitre 040)

Elles concernent les régularisations comptables sur les dotations aux amortissements des subventions (articles 139)

*Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 040 « opérations d'ordre et de transfert entre section » un montant de **2 218 078€**.*



RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire en recettes d'investissement du Budget Annexe Corrèze le budget 2026 ci-dessous ainsi décomposé :

INVESTISSEMENT							
RECETTES REELLES							
	BP 2026	BP 2025	% évol BP 2026/20 25	CA 2025	BP 2024	BP 2023	BP 2022
R001 (résultat reporté - Excédent d'Investissement)	0,00 €	341 764,33 €	0%	0,00 €	0 €	0,00 €	37 587 042,63 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	1 980 076 €	0 €	0%	0,00 €	8 458 053 €	6 487 682 €	0 €
13 (subvention d'investissement)	4 007 300 €	2 810 950 €	43%	2 762 158,69 €	95 758 €	6 155 158 €	8 675 904 €
1641 (emprunts et dettes assimilées)	0 €	0 €	0%	0,00 €	4 500 000 €	15 000 000 €	0 €
168 (autres emprunts et dettes assimilées) (AvRemb)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0 €	694 406 €	74 000 €
20 (immobilisations incorporelles)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0 €	0 €	0 €
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 987 376 €	3 252 415 €	84%	2 910 819,69 €	13 176 097 €	28 487 246 €	46 486 947 €
RECETTES D'ORDRE							
040 (Transfert entre sections)	4 247 117 €	4 163 870 €	2%	4 163 828,00 €	4 080 731 €	409 956 €	332 150 €
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0 €	0 €	10 €
021 (Virement de la section de fonctionnement)	5 136 395 €	6 169 991 €	-17%	0,00 €	3 016 782 €	12 585 790 €	20 280 123 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	9 383 512 €	10 333 861 €	-9%	4 163 828,00 €	7 097 513 €	12 995 746 €	20 612 283 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	15 370 888 €	13 586 276 €	13%	7 074 647,69 €	20 273 610 €	41 482 992 €	67 099 230 €

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT : (Chapitre 13)

Sont inscrits dans ce chapitre :

- le solde de la composante « desserte » et « collecte NRO Shelter » de la **convention Etat/FSN** pour un montant **3 912 300€**
- à partir de 2026, les remboursements effectués par les demandeurs sur le dispositif « **adduction** » (compte 1318) pour un montant prévisionnel de **95 000€**. A préciser que ces remboursements étaient auparavant mouvementés en section de fonctionnement sur les comptes 704/705.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 13 « subventions d'investissement » un montant de **4 007 300 €** (+43% par rapport à 2025).

OPERATIONS D'ORDRE / TRANSFERT DU BESOIN DE FINANCEMENT 2025 :

Sont inscrits :

- o les régularisations comptables sur les dotations aux amortissements (articles 28, chapitre 040),
- o le transfert budgétaire excédentaire de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (chapitre 021),
- le **transfert** en exécution, en recette d'investissement au **compte 1068**, du besoin de financement 2025 de la section d'investissement, conformément au rapport sur l'**affectation des résultats 2025** (cf Rapport N°2 du présent Comité Syndical)

Au total, il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026** :

- chapitre 040 «opérations d'ordre et transfert entre sections » un montant de **4 247 117€**
- chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement » un montant de **5 136 395€**
- **1068** « excédents de la section de fonctionnement » un montant de **1 980 075,66€**

Au final, il est vous demandé d'inscrire sur la section d'investissement du Budget Annexe Corrèze 2026, les crédits, ventilés par chapitre, comme indiqué ci-dessous :

INVESTISSEMENT			
DEPENSES REELLES	BP 2026	RECETTES REELLES	BP 2026
D001 (résultat reporté - Déficit investissement)	1 909 812,66 €	R001 (résultat reporté - Excédent d'Investissement)	0 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	1 980 075,66 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	8 122 265 €	13 (subvention d'investissement)	4 007 300 €
20 (immobilisations incorporelles)	10 000 €	1641 (emprunts et dettes assimilées)	0 €
21 (immobilisations corporelles)	0 €	168 (autres emprunts et dettes assimilées) (AvRemb)	0 €
23 (Immobilisations en cours)	3 110 732 €	23 (Immobilisations en cours)	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	13 152 810 €	TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 987 376 €
DEPENSES D'ORDRE	BP 2026	RECETTES D'ORDRE	BP 2026
040 (Transfert entre sections)	2 218 078 €	040 (Transfert entre sections)	4 247 117 €
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	041 (Opérations patrimoniales)	0 €
		021 (Virement de la section de fonctionnement)	5 136 395 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 218 078 €	TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	9 383 512 €
TOTAL INVESTISSEMENT	15 370 888 €		15 370 888 €

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/02/2026

Application agréée E-legalite.com

N°960-19

BUDGET ANNEXE CREUSE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses de fonctionnement du Budget Annexe Creuse le budget 2026 ci-dessous ainsi décomposé :

FONCTIONNEMENT								
DEPENSES REELLES								
	BP 2026	BP 2025	% évol BP 2026/2 025	CA 2025	BP 2024	BP 2023	BP 2022	BP 2021
011 (Charges à caractère général)	205 000 €	205 500 €	0%	62 903,11 €	69 000 €	71 100 €	90 420 €	75 647 €
012 (Charges du personnel)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €
65 (Autres charges de gestion courante)	2 227 200 €	2 847 818 €	-22%	2 458 856,24 €	990 000 €	852 000 €	701 000 €	361 000 €
66 (Charges financières)	553 961 €	574 519 €	-4%	572 433,66 €	520 896 €	461 386 €	195 482 €	123 952 €
67 (Charges exceptionnelles)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0 €	90 000 €	90 000 €	11 000 €
68 (Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions)	0 €	0 €	0%	0,00 €	650 000 €	0 €	0 €	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 986 161 €	3 627 837 €	-18%	3 094 193,01 €	2 229 896 €	1 474 486 €	1 076 902 €	571 599 €
			0%					
DEPENSES D'ORDRE								
042 (transfert entre sections)	4 627 303 €	1 539 493 €	201%	1 539 239,50 €	1 491 267 €	317 185 €	281 200 €	2 257 €
023 (Virement à la section d'investissement)	11 160 079 €	10 532 982 €	6%	0,00 €	13 478 456 €	9 477 969 €	7 187 854 €	3 680 918 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	15 787 382 €	12 072 475 €	31%	1 539 239,50 €	14 969 723 €	9 795 154 €	7 469 054 €	3 683 175 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	18 773 543 €	15 700 312 €		4 633 432,51 €	17 199 619 €	11 269 640 €	8 545 956 €	4 254 774 €

CHARGES A CARACTERE GENERAL : (Chapitre 011)

Ces charges sont composées des **taxes** versées à la DGFIP (la taxe foncière sur les NRO sur les jalons 1 et 2) pour un montant évalué à **2 000€** et aux gestionnaires de voirie (redevance d'occupation du domaine public : **RODP**) pour un montant évalué à **200 000€**.

Sont, par ailleurs, intégrés des frais divers à appliquer dans la **mise en œuvre du processus d'adduction** tels que :

- le coût du commissionnement carte bancaire lorsque le paiement d'une demande d'adduction se réalise par PayFip (**100€**)
- le coût d'une signature électronique lorsque le demandeur signe la convention d'application via l'outil « Docusign » par voie électronique pour un montant total de **500€**.

Enfin, il est nécessaire d'inscrire aussi l'abonnement mensuel au **service EEP Orange** qui permet de suivre les évolutions des commandes Orange (600€ par mois au total soit 200€ par mois et budget annexe) soit une enveloppe totale de **2 400€**.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 011 « charges à caractère général » un montant de **205 000€** (-0.24% en 2025).

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : (Chapitre 65)

Les autres charges de gestion courantes concernent principalement les **frais GC IBLO** versés à **Orange**, pour autorisation de passage dans ses infrastructures de génie civil (fourreaux et/ou appuis aériens) sur le réseau FttH jalon 1 et jalon 2 et « vie du réseau » Ils sont évalués en **2026 à 2 210 000€** (contre 2 821 488€ en 2025 – hausse en 2026 des tarifs applicables sur le contrat GC IBLO Orange de +5% contre 30% en 2025 et +70% en 2024 – Ont été mandatées en 2025 les factures reçues en 2025 payées partiellement selon les tarifs pratiqués avant mars 2024, payées selon les tarifs en vigueur à partir de septembre 2025 ainsi que la régularisation des factures reçues entre mars 2024 et août 2025).

Une enveloppe est, par ailleurs, prévue au titre du versement d'une **redevance à SNCF Réseau** lorsque le réseau fibre emprunte le domaine ferroviaire de la SNCF estimé à **8 000€** et une enveloppe de **1 200€** au titre des **pénalités facturées par Orange** pour non-fourniture des Dossiers de Fin de Travaux (DFT) dans les délais.

Enfin, est prévue l'inscription d'un montant de **8 000€** correspondant à une participation annuelle à verser au Syndicat Départemental des Energies de la Creuse (**SDEC**) en vue d'un partenariat technique et financier au projet d'échange **PCRS** (Plan de Corps de Rue Simplifié) sur le département de la Creuse. Une délibération sera proposée prochainement à un comité syndical.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 65 « autres charges de gestion courantes » un montant de **2 227 200 €** (-22% par rapport à 2025)

CHARGES FINANCIERES :

Les charges financières concernent les dépenses liées aux paiements des **intérêts des emprunts** signés **jalón 1 et jalón 2**, conformément à leur tableau d'amortissement, comme détaillé ci-dessous, soit un montant total de **551 955,42 €** :

-Sur le jalón 1

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté	TOTAL ECHEANCE 2026	CAPITAL 2026	INTERETS 2026
Banque Postale_Emprunt 5M€ 30 ans_Novembre 2018 _MIN521711EUR	5 000 000,00 €	241 329,18 €	166 666,68 €	74 662,50 €
TOTAL Prêt LT	5 000 000,00 €	241 329,18 €	166 666,68 €	74 662,50 €

-Sur le jalón 2,

EMPRUNTS EN COURS JALON 2	Montant emprunté	TOTAL ECHEANCE 2026	CAPITAL 2026	INTERETS 2026
Prêt relais Caisse Epargne n°459964E - 5 ans	15 000 000,00 €	82 500,00 €	0,00 €	82 500,00 €
Prêt Banque Postale n°MIN539288EUR 10M€ - 20 ans	10 000 000,00 €	576 475,00 €	500 000,00 €	76 475,00 €
Prêt Crédit Agricole n° CP1321 - 20M€ - 20 ans	20 000 000,00 €	1 112 607,92 €	1 000 000,00 €	112 607,92 €
Prêt Caisse Epargne 5M€ n°459669E - 20 ans	5 000 000,00 €	295 825,00 €	250 000,00 €	45 825,00 €
Prêt Banque des Territoires 15M€ n°128645 - 40 ans		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Prêt Banque Postale n°MIN543452EUR 5M€ - 25 ans	5 000 000,00 €	359 885,00 €	200 000,00 €	159 885,00 €
TOTAL Prêt BA23 J2	55 000 000,00 €	2 427 292,92 €	1 950 000,00 €	477 292,92 €

Enfin, il est nécessaire de prévoir des crédits pour effectuer les opérations comptables d'ICNE sur ces prêts en cours.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 66 « charges financières » un montant total de **553 961€** (-4% par rapport à 2025).

OPERATIONS D'ORDRE :

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS : (chapitre 042)

Sont comptabilisés, en 2026 sur ce chapitre, les amortissements :

- des opérations de « vie du réseau » réceptionnées et payées en 2025,
- des raccordements usagers payés à la SPL NATHD,
- des droits d'usage payés sur les supports BT posés à ENEDIS et au syndicat d'Energie (SDEC)
- ainsi que l'ensemble des dépenses qui ont financé le **réseau FttH jalon 2** pour un montant total de **122 209 218,20€** soit un montant supplémentaire à amortir de **3 055 230€**.

*Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections », un montant de **4 627 303€** (+ 3% par rapport à 2025 + 83 247€)*

VIREMENT A LA SECTION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (Chapitre 023) :

Le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement attendu sur le budget annexe Creuse en 2026 est supérieur à celui des dépenses. **L'équilibre de la section de fonctionnement** est réalisé par une inscription en dépense au **chapitre 023** « Opération d'ordre - Virement à la section d'investissement » vers une recette d'investissement au **chapitre 021** « Opération d'ordre - Virement de la section de fonctionnement ». Cette écriture budgétaire d'équilibre ne s'exécute pas.

*Il est proposé d'inscrire, sur le budget 2026, chapitre 023 « virement à la section d'investissement » un montant de **11 160 079€**.*

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé d'inscrire en recettes de fonctionnement du Budget Annexe Creuse le budget 2026 ci-dessous :

FONCTIONNEMENT								
RECETTES REELLES								
	BP 2026	BP 2025	% évol BP 2025/20 26	CA 2025	BP 2024	BP 2023	BP 2022	BP 2021
R002 (résultat reporté - Excédent de fonctionnement)	10 643 116 €	10 144 402 €	5%	0,00 €	10 294 674,16 €	5 596 390,00 €	1 470 812,01 €	121 617,62 €
70 (produits des services du domaine et ventes diverses)	0 €	30 000 €	-100%	106 066,62 €	1 730 000 €	1 268 700 €	1 000 000 €	968 000 €
74 (dotations, subventions, participations)	96 000 €	96 000 €	0%	96 000,00 €	96 000 €	96 000 €	0 €	0 €
75 (autres produits de gestion courante)	5 340 549 €	3 226 163 €	66%	7 050 578,17 €	3 602 032 €	3 318 135 €	6 015 144 €	3 153 792 €
77 (Produits exceptionnels)	0 €	0 €	0%	350,01 €	0 €	990 000 €	60 000 €	11 000 €
78 (Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions)	0 €	650 000 €	-100%	650 000,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	16 079 665 €	14 146 565 €	14%	7 902 994,80 €	15 722 706 €	11 269 225 €	8 545 956 €	4 254 410 €
RECETTES D'ORDRE								
042 (transfert entre sections-subv équipement)	2 693 878 €	1 553 747 €	73%	1 553 746,50 €	1 476 913 €	415 €	0 €	364 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 693 878 €	1 553 747 €	73%	1 553 746,50 €	1 476 913 €	415 €	0 €	364 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	18 773 543 €	15 700 312 €	20%	9 456 741,30 €	17 199 619 €	11 269 640 €	8 545 956 €	4 254 774 €

DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS : (Chapitre 74)

Dans la continuité des années 2023 à 2025, en application du protocole d'accord financier voté dans la délibération n°778 du 21 mars 2021, et conformément à son annexe, les **contributions statutaires additionnelles** sur la **part EPCI**, comme détaillées ci-dessous permettant de financer les intérêts des emprunts jalon 2 mobilisés. A préciser que c'est la dernière année que ce protocole sera activé.

Part EPCI	Montant charge intérêts ANNUEL
CC Marche et Combraille en Aquitaine	14 005 €
CC Creuse Confluence	17 784 €
CC Creuse Grand Sud	12 459 €
CC Creuse Sud Ouest	19 554 €
CC de Bénévent Grand Bourg	8 494 €
CC du Pays Dunois	7 143 €
CC du Pays Sostranien	6 092 €
CC Haute-Corrèze Communauté	2 165 €
CC Portes de la Creuse en Marche	8 304 €
Total	96 000 €

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 74 « dotations, subventions, participations » un montant de **96 000€**.

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : (Chapitre 75)

Sont concernés ici :

- les recettes prévisionnelles versées par la **SPL NATHD** en 2026 au regard de son dernier plan d'affaire actualisé de **juillet 2025** :
 - **443 505€** au titre de la Redevance fixe R1 (versé en 2025, 419 728,72€),
 - **2 919 149€** au titre de la Redevances co-financement Rd2 (versé en 2025, 5 214 447,19€)
 - **1 984 695€** de la Redevance variable R3 (versé en 2025, 1 413 155,50€)
- les remboursements par les titulaires des marchés de travaux, réseau et vie du réseau, des **pénalités facturées par Orange** au Syndicat Mixte pour retard de commande pour une enveloppe de **1 200€**.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2025**, chapitre 75 « autres produits de gestion courante » un montant de **5 340 549€** (+66% par rapport à 2025).

OPERATIONS D'ORDRE :

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS : (amortissement des subventions reçues) « Quote-part de subventions virée au compte résultat » Chapitre 042 compte 777

Sont comptabilisées, en 2026, sur ce chapitre, les subventions reçues en 2025 d'un montant total de **1 464 475,50€** (un versement ANCT /FSN sur la composante « raccordements-BLOM », le financement « vie du réseau par le Département et les EPCI de la Creuse, et suite à la délibération n°943 du 8 octobre 2025, le transfert de **643 087,50€** au titre de la convention Région FttH jalon 1- A préciser que les annuités 2023/2024/2025 versées par les EPCI dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord financier ne seront amorties qu'en 2027 une fois la dernière échéance du protocole versée.

Enfin, sont aussi comptabilisées, de manière concomitante avec les dépenses, l'ensemble des **subventions reçues au titre du déploiement jalon 2 (Région Nouvelle Aquitaine et Département de la Creuse** soit montant total de **44 963 490€** pour un amortissement supplémentaire de **1 124 087€**

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections », un montant de **2 693 878€** (+73% par rapport à 2025 + 1 140 131€).

L'ensemble de ces recettes de fonctionnement hors report (8,130 M€) permettent de compenser les dépenses de fonctionnement, hors virement à la section d'investissement (7,613M€).

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/02/2026

Application agréée E-legalite.com

N°960-23

A ce titre, en 2026, dans la continuité des années 2021 à 2025, les contributions statutaires d'équilibre ne seront pas appelées sur le budget annexe de la Creuse.

En revanche, les contributions additionnelles sur les charges d'intérêts des emprunts mobilisés sur le déploiement jalon 2 sont appliquées pour les EPCI de la Creuse conformément au protocole d'accord financier, pour la dernière année, comme répartis ci-avant.

Au final, il vous est demandé d'inscrire sur la section de fonctionnement du Budget Annexe Creuse 2026 :

BA 23 2026			
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES REELLES	BP 2026	RECETTES REELLES	BP 2026
011 (Charges à caractère général)	205 000 €	R002 (résultat reporté - Excédent de fonctionnement)	10 643 115,56 €
012 (Charges du personnel)	0 €	70 (produits des services du domaine et ventes diverses)	0 €
65 (Autres charges de gestion courante)	2 227 200 €	74 (dotations, subventions, participations)	96 000 €
66 (Charges financières)	553 961 €	75 (autres produits de gestion courante)	5 340 549 €
67 (Charges exceptionnelles)	0 €	77 (Produits exceptionnels)	0 €
68 (Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions)	0 €	78 (Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions)	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 986 161 €	TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	16 079 665 €
DEPENSES D'ORDRE	BP 2026	RECETTES D'ORDRE	BP 2026
042 (transfert entre sections)	4 627 303 €	042 (transfert entre sections-subv équipement)	2 693 878 €
023 (Virement à la section d'investissement)	11 160 079 €		
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	15 787 382 €	TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 693 878 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	18 773 543 €		18 773 543 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses d'investissement du Budget Annexe Creuse le budget 2026 ci-dessous :

INVESTISSEMENT								
DEPENSES REELLES								
	BP 2026	BP 2025	% évol BP 2026/2025	CA 2025	BP 2024	BP 2023	BP 2022	BP 2021
D001 (résultat reporté - Déficit d'investissement)	4 058 412,03 €	6 846 369,28 €	-41%	0,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	17 116 667 €	2 116 667 €	709%	2 116 666,68 €	1 966 667 €	1 466 669 €	11 458 450 €	166 667 €
20 (immobilisations incorporelles)	10 000 €	1 500 €	567%	0,00 €	1 538 333 €	736 000 €	701 500 €	441 500 €
21 (immobilisations corporelles)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €
23 (Immobilisations en cours)	2 908 183 €	10 655 102 €	-73%	3 901 937,62 €	22 214 483 €	70 547 023 €	61 746 153 €	115 370 447 €
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	24 093 262 €	19 619 638 €	23%	6 018 604,30 €	25 719 483 €	72 749 692 €	73 906 103 €	115 978 613 €
DEPENSES D'ORDRE								
040 (Transfert entre sections)	2 693 878 €	1 553 747 €	73%	1 553 746,50 €	1 476 913 €	415 €	0 €	364 €
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	0 €	0%	0,00 €	430 000 €	1 250 000 €	620 000 €	270 000 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 693 878 €	1 553 747 €	73%	1 553 746,50 €	1 906 913 €	1 250 415 €	620 000 €	270 364 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	26 787 140 €	21 173 385 €	27%	7 572 350,80 €	27 626 396 €	74 000 107 €	74 526 103 €	116 248 977 €

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (chapitre 20) :

Elles concernent, sur le dispositif « adduction », les dépenses « Etudes » pour lesquelles des travaux ne seront pas engagés.

Il est proposé d'inscrire, sur le budget 2026, chapitre 20 « immobilisations incorporelles » un montant de **10 000€**.



IMMOBILISATIONS EN COURS : (Chapitre 23)

Sont inscrites dans ce chapitre : les dépenses relatives :

- aux Droits d'Usage (**DU**), redevance par supports BT posés, à verser au Syndicat d'Energie (**SDEC**) et à **ENEDIS**,
- aux opérations de « **Vie du réseau** » (marché Axione M2 en cours, sur devis, prestations de coordination « imposées » et les opérations réalisées et remboursées à la SPL NATHD),
- aux prestations connexes : AMO technique, les prestations sécurité CSPS rattachées aux opérations de travaux « vie du réseau », les études ENEDIS liées aux opérations « vie du réseau » et au déploiement jalon 2 et les études SNCF Réseau liées au déploiement jalon 2
- aux raccordements finaux usagers payés à la SPL NATHD
- aux RAR 2025

soit

	2026	BA23
DU		31 000 €
Prestations connexes		11 000 €
Vie du réseau		600 000 €
Raccordements NATHD		2 000 000 €
RAR 2025		266 183 €
Total		2 908 183 €

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 23 « immobilisation en cours » un montant de **2 908 183€** (-77% par rapport à 2025)

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES : (Chapitre 16)

Ce poste de dépenses correspond aux paiements du capital des emprunts jalon 1 et jalon 2 tel qu'indiqué dans leur tableau d'amortissement et dans le tableau détaillé plus haut dans les charges financières.

Est par ailleurs comptabilisé le **remboursement du prêt relais 5 ans** « avance emprunt Banque des Territoires » d'un montant de **15 000 000M€**. En effet, conformément au protocole d'accord financier finançant le déploiement du jalon 2 Creuse et à son annexe (*délibération n°805 du 1^{er} décembre 2021*), il a été acté, à des fins d'optimisation, de mettre en place un prêt relais pendant la phase de mobilisation d'un prêt long-terme 40 ans signé avec la Banque des Territoires, comme précisé ci-dessous :

Banque	Budget Annexe	Montant emprunt	Plan fi	Date signature contrat	Durée	Tx	Date mobilisation	Date remboursement
BANQUE DES TERRITOIRES	BA23	15 000 000 €	J2	10/11/2021	40 ans	1,51%	01/12/2026	
CAISSE EPARGNE	BA23	15 000 000 €	J2	27/01/2021	5 ans	0,55%		25/12/2026

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » un montant de **17 116 667€**.

OPERATIONS D'ORDRE :

Elles concernent les régularisations comptables sur les dotations aux amortissements des subventions (articles 139).

*Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2025**, chapitre 040 « opérations d'ordre et de transfert entre section » un montant **2 693 878€**.*

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire en recettes d'investissement du Budget Annexe Creuse le budget 2026 ci-dessous ainsi décomposé :

INVESTISSEMENT								
RECETTES REELLES								
	BP 2026	BP 2025	% évol BP 2025/20 26	CA 2025	BP 2024	BP 2023	BP 2022	BP 2021
R001 (résultat reporté - Excédent d'investissement)	0 €	0 €	0%	0,00 €	2 385 672,74 €	13 708 812,42 €	29 987 117,58 €	18 269 418,58 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	4 324 595 €	7 330 491 €	-41%	7 330 491,28 €	0 €	0 €	0 €	0 €
13 (subvention d'investissement)	834 000 €	1 770 419 €	-53%	1 464 475,50 €	4 841 000 €	20 835 976 €	21 449 931 €	29 026 383 €
1641 (emprunts et dettes assimilées)	15 000 000 €	0 €	0%	0,00 €	5 000 000 €	25 000 000 €	15 000 000 €	65 000 000 €
168 (autres emprunts et dettes assimilées) (AvRemb)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0 €	3 410 165 €	0 €	0 €
20 (immobilisations incorporelles)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €
23 (immobilisations en cours)	0 €	0 €	0%	26 101,77 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	20 158 595 €	9 100 910 €	122%	8 821 068,55 €	12 226 673 €	62 954 953 €	66 437 049 €	112 295 802 €
RECETTES D'ORDRE								
040 (Transfert entre sections)	4 627 303 €	1 539 493 €	201%	1 539 239,50 €	1 491 267 €	317 185 €	281 200 €	2 257 €
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	0 €	0%	0,00 €	430 000 €	1 250 000 €	620 000 €	270 000 €
021 (Virement de la section de fonctionnement)	11 160 079 €	10 532 982 €	6%	0,00 €	13 478 456 €	9 477 969 €	7 187 854 €	3 680 918 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	15 787 382 €	12 072 475 €	31%	1 539 239,50 €	15 399 723 €	11 045 154 €	8 089 054 €	3 953 175 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	35 945 977 €	21 173 385 €	70%	10 360 308,05 €	27 626 396 €	74 000 107 €	74 526 103 €	116 248 977 €

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT : (Chapitre 13)

Sont inscrits dans ce chapitre les versements des conventions financières tels que listés ci-dessous :

- l'application, au titre de l'année 2026, pour le bloc EPCI, du protocole d'accord financier jalon 2, sur le financement du capital des emprunts tel que détaillé comme suit :

Part EPCI	Montant charges emprunts	Montant charge capital - ANNUEL
CC Marche et Combraille en Aquitaine	218 829 €	29 761 €
CC Creuse Confluence	277 877 €	37 791 €
CC Creuse Grand Sud	194 667 €	26 475 €
CC Creuse Sud Ouest	305 531 €	41 552 €
CC de Bénévvent Grand Bourg	132 719 €	18 050 €
CC du Pays Dunois	111 612 €	15 179 €
CC du Pays Sostranien	95 182 €	12 945 €
CC Haute-Corrèze Communauté	33 827 €	4 600 €
CC Portes de la Creuse en Marche	129 757 €	17 647 €
Total	1 500 000 €	204 000 €

- le **financement** des opérations de travaux « **vie du réseau** » pour un montant total annuel de **600 000€** , réparti 50/50 entre le **Département de la Creuse** et les **EPCI** de la Creuse soit respectivement **300 000€ chacun** ; la part EPCI étant répartie au prorata du nombre de prises comme suit .

CC	Nbre de prises total (J1+J2)	Poids EPCI	Enveloppe VDR
CC de Bénévent Grand Bourg	5 880	7%	22 463 €
CC Creuse Confluence	13 871	18%	52 990 €
CC Creuse Grand Sud	11 194	14%	42 763 €
CC Creuse Sud Ouest	12 557	16%	47 970 €
CC Haute-Corrèze Communauté	1 954	2%	7 465 €
CC Marche et Combraille en Aquitaine	12 718	16%	48 585 €
CC du Pays Dunois	6 840	9%	26 130 €
CC du Pays Sostranien	7 697	10%	29 404 €
CC Portes de la Creuse en Marche	5 819	7%	22 230 €
Total EPCI23	78 530		300 000 €

-à partir de 2026, les remboursements effectués par les demandeurs sur le dispositif « **adduction** » (compte 1318) pour un montant prévisionnel de **30 000€**. A préciser que ces remboursements étaient auparavant mouvementés en section de fonctionnement sur les comptes 704/705.

A préciser qu'aucun versement FSN/Etat n'est prévu sur le présent budget. En effet le FSN ne soutient plus la composante « raccordement-BLOM » suite à la hausse des prix appliquée aux opérateurs sur les prises raccordées après le 1^{er} septembre 2024 (358€ vs 250€). Enfin, si le dossier de solde va être déposé sur le 1^{er} semestre 2026 sur les composantes « desserte, NRO et collecte », les versements effectifs ne seront pas reçus sur l'exercice budgétaire 2026.

*Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 13 « subventions d'investissement » un montant de **834 000€** (-53% par rapport à 2025)*

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES : (Chapitre 16)

Est comptabilisé, comme détaillé plus haut, **le tirage**, le 1^{er} décembre 2026, du prêt 40 ans signé avec la « **Banque des Territoires** » d'un montant maximum de **15 000 000€**.

A préciser qu'une étude technique conjointe sera menée avec la Direction financière du Département pour analyser la volumétrie précise du tirage au regard des équilibres projetés du budget annexe Creuse.

*Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » un montant de **15 000 000€**.*

OPERATIONS D'ORDRE / TRANSFERT DU BESOIN DE FINANCEMENT 2025 :

Elles concernent les régularisations comptables portant sur :

- les dotations aux amortissements (articles 28, chapitre 040)
- le transfert excédentaire de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (chapitre 021)
- le **transfert** en exécution, en **recette d'investissement au compte 1068**, du besoin de financement 2024 de la section d'investissement, conformément au rapport sur l'**affectation des résultats 2024** (cf Rapport N°2 du présent Comité Syndical)

*Au total, il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026** :*

- *chapitre 040 « opérations d'ordre et transfert entre sections » un montant de **4 627 303€***
- *chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement » un montant de **11 160 079€***
- ***1068** « excédents de la section de fonctionnement » un montant de **4 324 595,03€***

Au final, il est vous demandé d'inscrire sur la section d'investissement du Budget Annexe Creuse 2026 les crédits, ventilés par chapitre, comme indiqué ci-dessous :

INVESTISSEMENT			
DEPENSES REELLES	BP 2026	RECETTES REELLES	BP 2026
D001 (résultat reporté - Déficit d'investissement)	4 058 412,03 €	R001 (résultat reporté - Excédent d'investissement)	0,00 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	4 324 595,03 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	17 116 667 €	13 (subvention d'investissement)	834 000 €
20 (immobilisations incorporelles)	10 000 €	1641 (emprunts et dettes assimilées)	15 000 000 €
21 (immobilisations corporelles)	0 €	168 (autres emprunts et dettes assimilées) (AvRemb)	0 €
23 (Immobilisations en cours)	2 908 183 €	20 (immobilisations incorporelles)	0 €
		23 (immobilisations en cours)	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	24 093 262 €	TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	20 158 595 €
DEPENSES D'ORDRE	BP 2026	RECETTES D'ORDRE	BP 2026
040 (Transfert entre sections)	2 693 878 €	040 (Transfert entre sections)	4 627 303 €
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	041 (Opérations patrimoniales)	0 €
		021 (Virement de la section de fonctionnement)	11 160 079 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 693 878 €	TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	15 787 382 €
TOTAL INVESTISSEMENT	26 787 140 €		35 945 977 €

Il est proposé comme le prévoit le CGCT (articles L.1612-6 et L.1612-7) et l'instruction comptable M57, dans le respect d'une évaluation sincère des dépenses et des recettes, un vote, **en suréquilibre de la section d'investissement** d'un montant de **9 158 837€** sur le **budget annexe Creuse**.

BUDGET ANNEXE HAUTE-VIENNE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses de fonctionnement du Budget Annexe Haute-Vienne le budget 2026 ci-dessous :

FONCTIONNEMENT								
DEPENSES REELLES								
	BP 2026	BP 2025	% évol BP 2026/20 25	CA 2025	BP 2024	BP 2023	BP 2022	BP 2021
011 (Charges à caractère général)	48 650 €	63 300 €	-23%	34 091,13 €	43 700 €	42 500 €	47 420 €	19 300 €
012 (Charges du personnel)	0 €	0 €		0,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €
65 (Autres charges de gestion courante)	1 458 200 €	1 840 963 €	-21%	1 575 089,84 €	623 000 €	664 000 €	551 000 €	351 000 €
66 (Charges financières)	0 €	0 €		0,00 €	0 €	3 730 €	6 785 €	3 100 €
67 (Charges exceptionnelles)	0 €	0 €		0,00 €	0 €	60 000 €	60 000 €	8 000 €
68 (Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions)	0 €	0 €		0,00 €	415 000 €	0 €	0 €	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 506 850 €	1 904 263 €	-21%	1 609 180,97 €	1 081 700 €	770 230 €	665 205 €	381 400 €
DEPENSES D'ORDRE								
042 (transfert entre sections)	2 113 134 €	2 058 322 €	3%	2 058 221,50 €	1 373 607 €	309 186 €	275 800 €	2 747 €
023 (Virement à la section d'investissement)	859 376 €	1 333 097 €	-36%	0,00 €	6 164 544 €	7 191 166 €	8 921 765 €	4 367 607 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 972 510 €	3 391 419 €	-12%	2 058 221,50 €	7 538 151 €	7 500 352 €	9 197 565 €	4 370 354 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 479 360 €	5 295 682 €	-15%	3 667 402,47 €	8 619 851 €	8 270 582 €	9 862 770 €	4 751 754 €

CHARGES A CARACTERE GENERAL : (Chapitre 011)

Ces charges sont composées des **taxes** versées à la DGFIP, la taxe foncière sur les NRO, en particulier, pour un montant évalué à **300€** et **aux gestionnaires de voirie** (redevance d'occupation du domaine public : **RODP**) pour un montant évalué à **30 000€**.

Sont intégrés, par ailleurs, des frais divers à appliquer dans la **mise en œuvre du processus d'adduction** tels que :

- le coût du commissionnement carte bancaire lorsque le paiement d'une demande d'adduction se réalise par PayFip (**100€**)
- le coût d'une signature électronique lorsque le demandeur signe la convention d'application par voie électronique via l'outil « Docusign » pour un montant total de **500€**.

S'y ajoute, par ailleurs, l'abonnement mensuel au service EEP Orange qui permet de suivre les évolutions des commandes Orange (600€ par mois au total soit 200€ par mois et budget annexe) soit une enveloppe totale de **2 400€**.

Enfin, est inscrite une enveloppe de **15 350€** correspondant au paiement de la phase 2 de l'étude de demande de retrait du syndicat, d'un ou plusieurs membres.

*Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 011 « charges à caractère général » un montant de **48 650€** (-23% par rapport à 2025)*

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : (Chapitre 65)

Les autres charges de gestion courante concernent principalement les **frais GC IBLO** versés à **Orange**, pour autorisation de passage dans ses infrastructures de génie civil (fourreaux et/ou appuis aériens) sur le réseau FttH et « Vie du réseau » Ils sont évalués en **2026 à 1 420 200€** (contre 1 815 963 en 2025 – hausse en 2026 des tarifs applicables sur le contrat GC IBLO Orange de +5% contre 30% en 2025 et +70% en 2024 – Ont été mandatées en 2025 les factures reçues en 2025 payées partiellement selon les tarifs appliqués avant mars 2024, payées selon les tarifs en vigueur à partir de septembre 2025 ainsi que la régularisation des factures reçues entre mars 2024 et août 2025).

Une enveloppe est, par ailleurs, prévue au titre du versement d'une **redevance à SNCF Réseau** lorsque le réseau fibre emprunte le domaine ferroviaire de la SNCF estimée à **1 500€**, ainsi qu'une enveloppe à hauteur de **35 000€** à verser au **SEHV** correspondant à des redevances pour autorisation de passage dans les fourreaux propriété du SEHV utilisés dans le cadre du déploiement FttH.

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-258728658-20260204-CS125_D960-

N°960-29

Enfin, les **pénalités facturées par Orange** pour non-fourniture des Dossiers de Fin de Travaux (DFT) dans les délais pour une enveloppe de **1 500€**.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 65 « autres charges de gestion courantes » un montant de **1 458 200€** (-21% par rapport à 2025)

OPERATIONS D'ORDRE :

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS : (Chapitre 042)

Sont comptabilisés, en 2026, en plus, sur ce chapitre, les amortissements,

- des opérations de « vie du réseau » réceptionnées et payées en 2025,
- des raccordements usagers payés à la SPL NATHD,
- des droits d'usage payés sur les supports BT posés à ENEDIS et au syndicat d'Energie (SEHV) et
en diminution,
- les régularisations effectuées en 2025 sur les révisions de prix du marché « vie du réseau ».

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections », un montant de **2 113 134€** (+3% par rapport à 2025).

VIREMENT A LA SECTION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (Chapitre 023) :

Le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement attendues sur le budget annexe Haute-Vienne en 2026 est supérieur à celui des dépenses, **L'équilibre de la section de fonctionnement** est réalisé par une inscription en dépense au **chapitre 023** « Opération d'ordre - Virement à la section d'investissement » vers une recette d'investissement au **chapitre 021** « Opération d'ordre - Virement de la section de fonctionnement ». Cette écriture budgétaire d'équilibre ne s'exécute pas.

Il est proposé d'inscrire, sur le budget 2026, chapitre 023 « virement à la section d'investissement » un montant de **859 376€**.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé, en recettes de fonctionnement du Budget Annexe Haute-Vienne, le budget 2026 ci-dessous :

FONCTIONNEMENT								
RECETTES REELLES								
	BP 2026	BP 2025	% évol BP 2026/20 25	CA 2025	BP 2024	BP 2023	BP 2022	BP 2021
R002 (résultat reporté - Excédent de fonctionnement)	1 322 400,16 €	347 665,98 €	280%		4 016 769,00 €	4 134 024,42 €	3 180 071,17 €	370 927,34 €
70 (produits des services du domaine et ventes diverses)	0 €	57 500 €		94 721,29 €	137 500 €	987 202 €	590 000 €	750 000 €
74 (dotations, subventions, participations)	30 000 €	30 000 €	0%	0,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €
75 (autres produits de gestion courante)	2 122 645 €	3 443 850 €	-38%	3 803 068,13 €	3 706 307 €	2 186 338 €	6 041 499 €	3 621 767 €
77 (Produits exceptionnels)	0 €	0 €		0,00 €	0 €	960 000 €	50 000 €	8 000 €
78 (Reprises sur amortissements, dépréciations et	0 €	415 000 €		415 000,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 475 045 €	4 294 016 €	-19%	4 312 789,42 €	7 860 576 €	8 267 564 €	9 861 570 €	4 750 694 €
042 (transfert entre sections-subv équipement)	1 004 315 €	1 001 666 €	0%	1 001 665,50 €	759 275 €	3 018 €	1 200 €	1 060 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 004 315 €	1 001 666 €	0%	1 001 665,50 €	759 275 €	3 018 €	1 200 €	1 060 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 479 360 €	5 295 682 €	-15%	5 314 454,92 €	8 619 851 €	8 270 582 €	9 862 770 €	4 751 754 €

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-258728658-20260204-CS125_D960-

N°960-30

DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS : (Chapitre 74)

Est inscrit, conformément aux modalités de versement définies dans la convention « Etude de sortie » signée avec le Département de la Haute-Vienne et au plan de financement voté (délibération n°926 du 26 mars 2025), un montant de **30 000€**.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 74 « subvention, participations » un montant de **30 000€**.

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : (Chapitre 75)

Sont concernés ici :

- les recettes prévisionnelles versées par la **SPL NATHD** en 2026 au regard de son dernier plan d'affaire actualisé de juillet 2025,
 - **277 116€** au titre de la Redevance fixe R1 (versé en 2025, 276 031,68€),
 - **Pas de versement** au titre de la Redevance co-financement Rd2 (versé en 2025, 1 888 274,91€).
 - **1 844 029€** au titre de la Redevance variable R3 (versé en 2024, 1 636 964,14€)
- les **remboursements** par les titulaires des marchés de travaux, réseau et vie du réseau, des **pénalités facturées par Orange** au Syndicat Mixte pour retard de commande, pour une enveloppe totale prévisionnelle de **1 500€**.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 75 « autres produits de gestion courante » un montant de **2 122 645€** (-38% par rapport à 2025).

OPERATIONS D'ORDRE :

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS : (amortissement des subventions reçues) « Quote-part de subventions virée au compte résultat » Chapitre 042 compte 777

Sont comptabilisées, en 2026, sur ce chapitre, les subventions reçues en 2025 d'un montant total de **820 729,74€** (un versement ANCT /FSN sur la composante « raccords-BLOM », suite à la délibération n°943 du 8 octobre 2025, le transfert de **770 962,50€** au titre de la convention Région FttH jalon 1, un versement par le Département de la Haute-Vienne correspondant à la convention IRU NetCity)

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections », un montant de **1 004 315€** (+0,26% par rapport à en 2025)

L'ensemble de ces recettes de fonctionnement avec report (4,48M€) permettent de compenser les dépenses de fonctionnement, hors virement à la section d'investissement (3,6M€).

A ce titre, en 2026, dans la continuité des années 2021 à 2025, les contributions statutaires d'équilibre ne seront pas appelées sur le budget annexe de la Haute-Vienne.



Au final, il est vous demandé d'inscrire sur la section de fonctionnement du Budget Annexe Haute-Vienne 2026 :

BA Haute-Vienne 2026			
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES REELLES	BP 2026	RECETTES REELLES	BP 2026
011 (Charges à caractère général)	48 650 €	R002 (résultat reporté - Excédent de fonctionnement)	1 322 400,16 €
012 (Charges du personnel)	0 €	70 (produits des sevcis du domaine et ventes diverses)	0 €
65 (Autres charges de gestion courante)	1 458 200 €	74 (dotations, subventions, participations)	30 000 €
66 (Charges financières)	0 €	75 (autres produits de gestion courante)	2 122 645 €
67 (Charges exceptionnelles)	0 €	77 (Produits exceptionnels)	0 €
68 (Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions)	0 €	78 (Reprises sur amortissements, dépréciations et	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 506 850 €	TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 475 045 €
DEPENSES D'ORDRE	BP 2026	RECETTES D'ORDRE	BP 2026
042 (transfert entre sections)	2 113 134 €	042 (transfert entre sections-subv équipement)	1 004 315 €
023 (Virement à la section d'investissement)	859 376 €		
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 972 510 €	TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 004 315 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	4 479 360 €		4 479 360 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses d'investissement du Budget Annexe Haute-Vienne le budget 2026 ci-dessous ainsi décomposé :

INVESTISSEMENT								
DEPENSES REELLES								
	BP 2026	BP 2025	% évol BP 2026/2025	CA 2025	BP 2024	BP 2023	BP 2022	BP 2021
D001 (résultat reporté - Déficit investissement)	328 674,60 €	5 447 621,77 €	-94%		4 702 984,61 €	3 532 106,80 €	0 €	0 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0 €		0,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	1 604 550 €	607 516 €	164%	421 516,00 €	6 100 000 €	6 940 046 €	11 451 267 €	0 €
20 (immobilisations incorporelles)	10 000 €	0 €		0,00 €	238 000 €	345 058 €	651 500 €	261 500 €
21 (immobilisations corporelles)	0 €	0 €		0,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €
23 (Immobilisations en cours)	2 238 335 €	3 037 794 €	-26%	2 217 059,55 €	3 134 282 €	8 878 429 €	28 019 359 €	48 519 530 €
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 181 560 €	9 092 932 €	-54%	2 638 575,55 €	14 175 267 €	19 695 640 €	40 122 126 €	48 781 030,00 €
DEPENSES D'ORDRE								
040 (Transfert entre sections)	1 004 315 €	1 001 666 €	0%	1 001 665,50 €	759 275 €	3 018 €	1 200 €	1 060 €
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	0 €		0,00 €	0 €	0 €	405 000 €	756 600 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 004 315 €	1 001 666 €	0%	1 001 665,50 €	759 275 €	3 018 €	406 200 €	757 660 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 185 875 €	10 094 598 €	-49%	3 640 241,05 €	14 934 542 €	19 698 658 €	40 528 326 €	49 538 690 €

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (chapitre 20) :

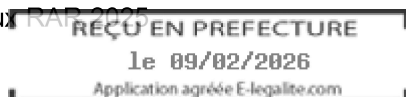
Elles concernent, sur le dispositif « **adduction** », les dépenses « Etudes » pour lesquelles des travaux ne seront pas engagés.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 20 « immobilisations incorporelles » un montant de **10 000€**.

IMMOBILISATIONS EN COURS : (Chapitre 23)

Sont inscrites, dans ce chapitre, les dépenses relatives :

- aux Droits d'Usage (**DU**), redevance par supports posés, à verser au Syndicat d'Energie (**SEHV**) et à **ENEDIS**.
- aux opérations de « **Vie du réseau** » (marché Axione M2 en cours, sur devis, prestations de coordination « imposées » et les opérations réalisées et remboursées à la SPL NATHD),
- aux prestations connexes : prestations sécurité CSPS rattachées aux opérations de travaux « vie du réseau » et les études ENEDIS liées aux opérations « vie du réseau »
- aux raccordements finaux usagers payés à la SPL NATHD
- aux



soit

2026	BA87
DU	7 834 €
Prestations connexes	7 500 €
Vie du réseau	750 000 €
Raccordements NATHD	1 129 361 €
RAR 2025	343 640 €
Total	2 238 335 €

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 23 « immobilisation incorporelles » un montant de **2 238 335€** (-25% +219 028€ par rapport à en 2025).

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES :

Ce poste de dépenses correspond aux remboursements des conventions **d'avance remboursable** au **Département de la Haute-Vienne** comme indiqué ci-dessous :

- 136 000€ au titre de la convention « Avance sur recettes SPL ».
- 1 468 550 € au titre de la convention « Avance sur recettes FSN »

Ces remboursements prévisionnels au Département de la Haute-Vienne sont **susceptibles d'évoluer en cours d'exécution du budget** au regard de l'équilibre général du budget Annexe Haute-Vienne, de sa trésorerie, et de la perception réelle des fonds FSN dans l'année 2026.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 16 « emprunts et dettes assimilés » un montant de **1 604 550€**.

OPERATIONS D'ORDRE :

Elles concernent les régularisations comptables sur les dotations aux amortissements des subventions (articles 139).

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 040 « opérations d'ordre et de transfert entre section » un montant de **1 004 315€**.

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire, en recettes d'investissement du Budget Annexe Haute-Vienne, le budget 2026 ainsi décomposé :

INVESTISSEMENT								
RECETTES REELLES								
	BP 2026	BP 2025	% évol BP 2026/20 25	CA 2025	BP 2024	BP 2023	BP 2022	BP 2021
R001 (résultat reporté - Excédent d'investissement)	0 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	10 626 318,63 €	8 504 695,61 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	672 315 €	5 837 865,77 €	-88%	5 837 865,77 €	5 178 390,61 €	4 127 510 €	0,00 €	0,00 €
13 (subvention d'investissement)	1 526 050 €	865 313 €	76%	820 729,74 €	2 218 000 €	4 713 074 €	10 530 991 €	14 625 750 €
373 (Avances Remb) CD 87)	0 €	0 €		0,00 €	0 €	0 €	9 768 452 €	19 000 000 €
3758 (Avances Remb) EPCI 87)	0 €	0 €		0,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €
372 (Avances Remb Région)	0 €	0 €		0,00 €	0 €	3 357 722 €	0 €	0 €
1641 (emprunts et dettes assimilées)	0 €	0 €		0,00 €	0 €	0 €	0 €	2 281 291 €
21 (Immobilisations corporelles)	0 €	0 €		22 731,29 €	0 €	0 €	0 €	0 €
23 (Immobilisations en cours)	15 000 €	0 €		19 639,92 €	0 €	0 €	0 €	0,00 €
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 213 365 €	6 703 179 €	-67%	6 700 966,72 €	7 396 391 €	12 198 306 €	30 925 761 €	44 411 736,53 €
RECETTES D'ORDRE								
040 (Transfert entre sections)	2 113 134 €	2 058 322 €	3%	2 058 221,50 €	1 373 607 €	309 186 €	275 800 €	2 746 €
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	0 €		0,00 €	0 €	0 €	405 000 €	756 600 €
021 (Virement de la section de fonctionnement)	859 376 €	1 333 097 €	-36%	0,00 €	6 164 544 €	7 191 166 €	8 921 765 €	4 367 607 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 972 510 €	3 391 419 €	-12%	2 058 221,50 €	7 538 151 €	7 500 352 €	9 602 565 €	5 126 953 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 185 875 €	10 094 598 €	-100%	8 759 188,22 €	14 934 542 €	19 698 658 €	40 528 326 €	49 538 690 €

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT : (Chapitre 13)

Sont inscrits dans ce chapitre :

- le **solde** de la composante « **desserte** » et « **collecte NRO Shelter** » de la **convention Etat/FSN** pour un montant **1 468 550€**
- à partir de 2026, les remboursements effectués par les demandeurs sur le dispositif « **adduction** » (compte 1318) pour un montant prévisionnel de **57 500€**. A préciser que ces remboursements étaient auparavant mouvementés en section de fonctionnement sur les comptes 704/705

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026**, chapitre 13 « subventions d'investissement » un montant de **1 526 050 €**.

OPERATIONS D'ORDRE / TRANSFERT DU BESOIN DE FINANCEMENT 2025 :

Sont inscrits :

- o les régularisations comptables sur les dotations aux amortissements (articles 28, chapitre 040)
- o le transfert budgétaire excédentaire de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (chapitre 021),
et
- o le **transfert**, en exécution, en **recette d'investissement au compte 1068**, du besoin de financement 2025 de la section d'investissement, conformément au rapport sur l'**affectation des résultats 2025** (cf Rapport N°2 du présent Comité Syndical)

Au total, il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2026** :

- chapitre 040 « opérations d'ordre et transfert entre sections » un montant de **2 113 134€**
- chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement » un montant de **859 376€**
- **1068 « excédents de la section de fonctionnement »** un montant de **672 314,60€**

Au final, il vous est demandé d'inscrire sur la section d'investissement du Budget Annexe Haute-Vienne 2026, les crédits, ventilés par chapitre, comme indiqué ci-dessous.

INVESTISSEMENT			
DEPENSES REELLES	BP 2026	RECETTES REELLES	BP 2026
D001 (résultat reporté - Déficit investissement)	328 674,60 €	R001 (résultat reporté - Excédent d'investissement)	0 €
13 (subvention d'investissement)	0 €	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	672 315 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	1 604 550 €	13 (subvention d'investissement)	1 526 050 €
20 (immobilisations incorporelles)	10 000 €	1641 (emprunts et dettes assimilées)	0 €
21 (immobilisations corporelles)	0 €	16873 (autres emprunts et dettes assimilées) - Dpt	0 €
23 (Immobilisations en cours)	2 238 335 €	21 (immobilisations corporelles)	0 €
		23 (Immobilisations en cours)	15 000 €
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 181 560 €	TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 213 365 €
DEPENSES D'ORDRE	BP 2026	RECETTES D'ORDRE	BP 2026
040 (Transfert entre sections)	1 004 315 €	040 (Transfert entre sections)	2 113 134 €
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	041 (Opérations patrimoniales)	0 €
		021 (Virement de la section de fonctionnement)	859 376 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 004 315 €	TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 972 510 €
TOTAL INVESTISSEMENT	5 185 875 €		5 185 875 €

En application du Règlement Financier et Budgétaire (article 2.1.5.3), adopté le 16 novembre 2023, et en application de l'instruction budgétaire M57, il vous est demandé, dans le cadre de l'exécution budgétaire de **l'année 2026**, d'autoriser le Président à procéder à des **virements de crédits, sans passer par une décision modificative, de chapitre à chapitre** (à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) dans la limite de **7.5% des dépenses réelles de chacune des sections**.

Le Président informera le comité syndical de ces mouvements lors de sa séance la plus proche.

Autorisation de Programme (AP) et d'Engagement (AE) année 2025

Le syndicat a mis en œuvre, à **compter de l'exercice budgétaire 2024**, conformément à son Règlement Budgétaire et Financier (RBF), article 5, adopté le 16 novembre 2023, la **gestion pluriannuelle des crédits** en autorisation de programme (**AP**) sur la section d'investissement et d'engagement (**AE**) sur la section de fonctionnement déclinée annuellement en crédits de paiement (**CP**).

Etat de consommation des crédits à fin 2025 :

Nom de l'opération	Budget de référence	Section	Type	Année origine	Durée en année	Montant total AE/AP	Mandaté 2024 au 31/12/2024	Mandaté 2025 AU 31/12/2025	Total mandaté	Reste sur AE/AP	% sur AE/AP
Etudes et Travaux "Vie du réseau" sur le Département de la Creuse	BA23	I	AP	2024	4	3 000 000 €	5 879,31 €	238 477,82 €	244 357,13 €	2 755 642,87 €	8,15%
Etudes et Travaux "Vie du réseau" sur le Département de la Haute-Vienne	BA87	I	AP	2024	4	4 000 000 €	39 117,45 €	420 793,54 €	459 910,99 €	3 540 089,01 €	11,50%
Assistance Juridique	BP	F	AE	2024	4	150 000 €	19 200,00 €	21 456,00 €	40 656,00 €	109 344,00 €	27,10%
AMO généraliste	BP	F	AE	2025	4	150 000 €	0,00 €	4 416,00 €	4 416,00 €	145 584,00 €	2,94%
AMO technique - BA19	BA19	I	AP	2025	3	375 000 €	0,00 €	125 000,00 €	125 000,00 €	250 000,00 €	33,33%
Total						7 675 000 €	64 197 €	810 143,36 €	874 340,12 €	6 800 659,88 €	83,02%

Il n'est pas prévu, à ce stade de créer de **nouveaux engagements pluriannuels** sur l'exercice budgétaire **2026**

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/02/2026

Application agréée E-legalite.com

N°960-36

Après avoir délibéré, et au vu de la présentation des budgets faite en séance, les délégués du comité syndical votent les 4 budgets 2026 selon le détail suivant :

Budget principal :

Voté à la majorité des suffrages exprimés :

- **24 votes POUR correspondant à 110 voix** – François VINCENT (15 voix) / Mathieu HAZOUARD (15 voix) / Philippe NAUCHE (15 voix) / Albin FREYCHET (15 voix) / Hélène ROME (6 voix) / Stéphanie VALLEE (6 voix) / Bernard CONTINSOUZAS (2 voix) / Philippe VIDAU (2 voix) / Bruno FLEURY (1 voix) / Christian MANEUF (1 voix) / Jean-Louis BACHELLERIE (1 voix) / Pierre PEYRAMAURE (2 voix) / Pierre CHEVALIER (2 voix) / Valérie SIMONET (6 voix) / Hélène FAIVRE (6 voix) / Olivier MOUVEROUX (1 voix) / Vincent TURPINAT (1 voix) / Joël ROYERE (1 voix) / Alain GRASS (1 voix) / Fabrice DELAPORTE (1 voix) / Camille CARCAT (1 voix) / Jean-Marie BOST (6 voix) / Sarah GENTIL (2 voix) / Alexandre MAZIN (1 voix)
- **2 votes CONTRE correspondant à 2 voix** – Yves LE GOUFFE (1 voix) / Thierry MUZETTE (1 voix)
- **10 ABSTENTIONS correspondant à 20 voix** – Jean-Claude LEBLOIS (6 voix) / Stéphane DESTRUHAUT (6 voix) / Guy MONTET (1 voix) / Jean-Marie HORRY (1 voix) / Bernard LAUSERIE (1 voix) / Joël VILARD (1 voix) / Jean-Bernard DOGNON (1 voix) / Pierre VERGNOLLE (1 voix) / Pierre ALLARD (1 voix) / Thierry GODME (1 voix)

Budget Annexe Corrèze :

Voté à majorité des suffrages exprimés :

- **18 votes POUR correspondant à 80 voix** – François VINCENT (15 voix) / Mathieu HAZOUARD (15 voix) / Philippe NAUCHE (15 voix) / Bernard CONTINSOUZAS (2 voix) / Philippe VIDAU (2 voix) / Christian MANEUF (1 voix) / Jean-Louis BACHELLERIE (1 voix) / Pierre PEYRAMAURE (2 voix) / Pierre CHEVALIER (2 voix) / Valérie SIMONET (6 voix) / Hélène FAIVRE (6 voix) / Vincent TURPINAT (1 voix) / Joël ROYERE (1 voix) / Alain GRASS (1 voix) / Camille CARCAT (1 voix) / Jean-Marie BOST (6 voix) / Sarah GENTIL (2 voix) / Alexandre MAZIN (1 voix)
- **13 votes CONTRE correspondant à 28 voix** – Hélène ROME (6 voix) / Yves LE GOUFFE (1 voix) / Thierry MUZETTE (1 voix) / Jean-Claude LEBLOIS (6 voix) / Stéphane DESTRUHAUT (6 voix) / Guy MONTET (1 voix) / Jean-Marie HORRY (1 voix) / Bernard LAUSERIE (1 voix) / Joël VILARD (1 voix) / Jean-Bernard DOGNON (1 voix) / Pierre VERGNOLLE (1 voix) / Pierre ALLARD (1 voix) / Thierry GODME (1 voix)

Budget Annexe Creuse :

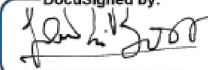
Voté à l'unanimité

- **31 votes POUR correspondant à 108 voix**

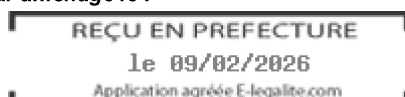
Budget Annexe Haute-Vienne :**Voté à la majorité des suffrages exprimés**

- **18 votes POUR correspondant à 80 voix** – François VINCENT (15 voix) / Mathieu HAZOUARD (15 voix) / Philippe NAUCHE (15 voix) / Bernard CONTINSOUZAS (2 voix) / Philippe VIDAU (2 voix) / Christian MANEUF (1 voix) / Jean-Louis BACHELLERIE (1 voix) / Pierre PEYRAMAURE (2 voix) / Pierre CHEVALIER (2 voix) / Valérie SIMONET (6 voix) / Hélène FAIVRE (6 voix) / Vincent TURPINAT (1 voix) / Joël ROYERE (1 voix) / Alain GRASS (1 voix) / Camille CARCAT (1 voix) / Jean-Marie BOST (6 voix) / Sarah GENTIL (2 voix) / Alexandre MAZIN (1 voix)
- **13 votes CONTRE correspondant à 28 voix** – Hélène ROME (6 voix) / Yves LE GOUFFE (1 voix) / Thierry MUZETTE (1 voix) / Jean-Claude LEBLOIS (6 voix) / Stéphane DESTRUHAUT (6 voix) / Guy MONTET (1 voix) / Jean-Marie HORRY (1 voix) / Bernard LAUSERIE (1 voix) / Joël VILARD (1 voix) / Jean-Bernard DOGNON (1 voix) / Pierre VERGNOLLE (1 voix) / Pierre ALLARD (1 voix) / Thierry GODME (1 voix)

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL

DocuSigned by:

F34FA9DD6D66472...

Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :



N°960-38